

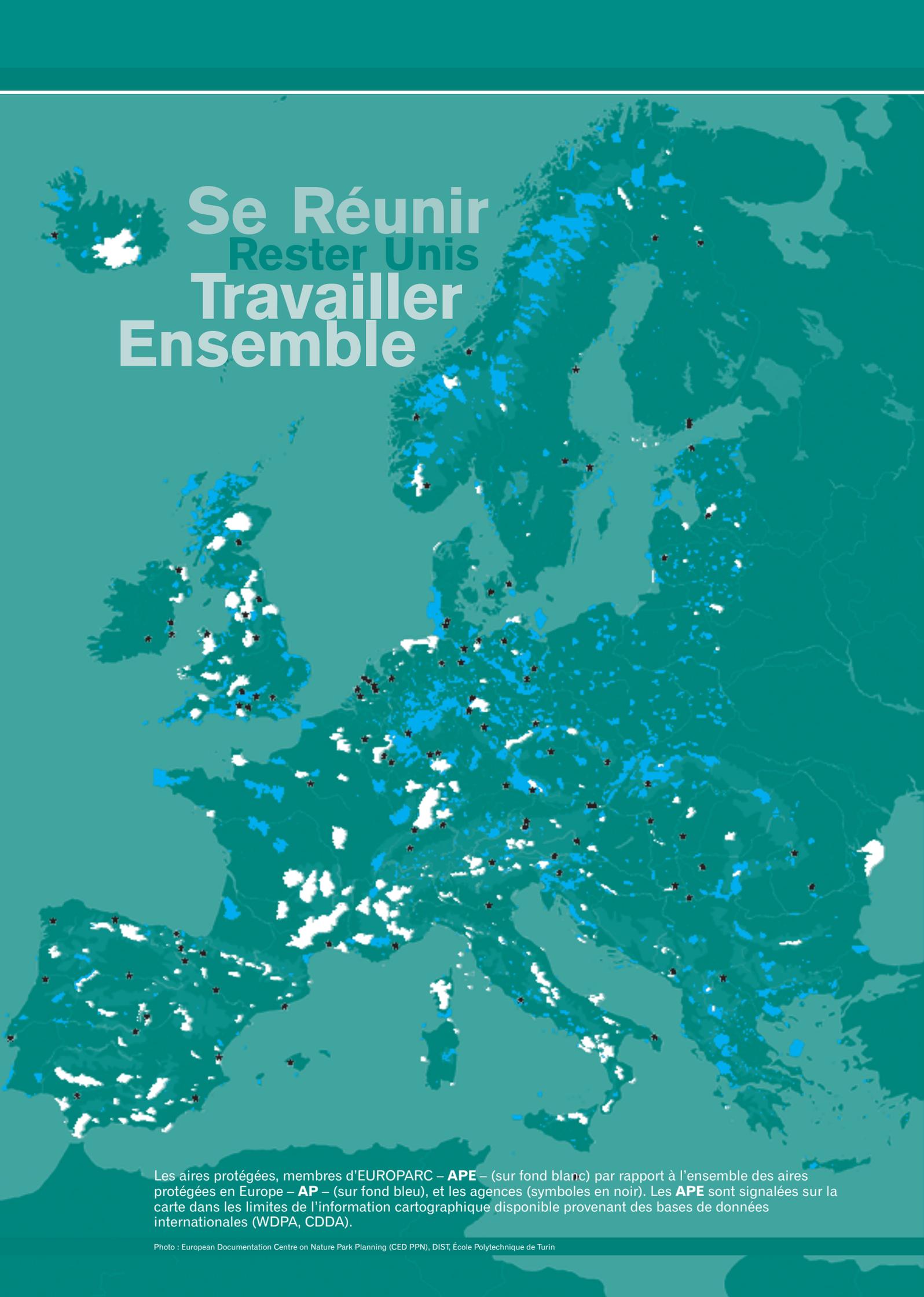


Rapport d'activité de la Fédération EUROPARC

Janvier - Décembre 2014



EUROPARC
F E D E R A T I O N

A map of Europe with a light blue background. Numerous small white shapes represent protected areas (APE) and small black stars represent agencies (AP). The text is overlaid on the top left of the map.

Se Réunir Rester Unis Travailler Ensemble

Les aires protégées, membres d'EUROPARC – **APE** – (sur fond blanc) par rapport à l'ensemble des aires protégées en Europe – **AP** – (sur fond bleu), et les agences (symboles en noir). Les **APE** sont signalées sur la carte dans les limites de l'information cartographique disponible provenant des bases de données internationales (WDPA, CDDA).

EUROPARC est l'organisation de coordination des espaces protégés en Europe. Elle réunit parcs nationaux, parcs régionaux, parcs naturels et réserves de biosphère de 36 pays, autour d'un même objectif : protéger la faune, la flore et les habitats en Europe.

Sommaire

Le Mot de la Directrice générale	2
Que faisons-nous ?	4
Transmettre notre message	5
Faire valoir les intérêts de nos membres en Europe	8
S'investir aux côtés de la jeunesse	10
La Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées	12
Naturellement sans frontières – le programme des « Parcs Transfrontaliers » d'EUROPARC	14
Des gestionnaires efficaces pour un réseau Natura 2000 efficace	16
La biomasse dans les parcs naturels en Europe	17
L'utilisation de la formation en ligne pour une valorisation du personnel des aires protégées	18
Les Bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel	20
Les Groupes de travail d'EUROPARC	21
Notre réseau européen	23
EUROPARC Iles de l'Atlantique	24
EUROPARC République Tchèque	26
Federparchi — EUROPARC Italie	28
EUROPARC Pays-Bas	30
EUROPARC France	32
EUROPARC Allemagne	34
EUROPARC Pays nordiques et baltes	36
EUROPARC Espagne	38
Nos membres	40
Rapport financier	42
Nous contacter	44

La directrice générale
d'EUROPARC, Carol Ritchie
Photo : Gábor Nagy

Le Mot de la Directrice générale



Se Réunir

Pour les membres d'EUROPARC, 2014 était de toute évidence une année propice aux rassemblements. Pour la première fois depuis nos 40 ans d'existence, nous avons mis en œuvre une grande enquête : Dialogues pour notre futur « se pencher sur le passé pour parler de notre avenir », donnant à nos membres une chance de façonner l'avenir de la Fédération. Les retours furent élogieux. De nouvelles voix ont eu l'occasion de s'élever en parallèle de celles que nous connaissions déjà, et un afflux de points de vue et d'opinions ont pu être débattu. En conséquence, nous avons approuvé une stratégie de restructuration, de développement et de changement sur 6 ans, nous permettant de réaliser notre objectif pour « Une nature durable, considérée par tous ».

Cette année, le point culminant restera le rassemblement général lors de notre conférence annuelle (au ministère des Arts, du Patrimoine en Irlande). 300 délégués ont travaillé sur le thème « Comprendre la valeur de la nature » (au sein du parc national de Killarney en Irlande) à travers des discours portant sur des thématiques centrales ainsi que d'ateliers très pointus. Aussi, à cette occasion nous avons attribué les bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel et sommes impatients de lire le fruit des recherches de ces trois jeunes écologistes qui ne vont pas manquer de nous inspirer.

Enfin, les membres s'étaient réunis pour élire un nouveau Conseil ainsi qu'un nouveau Président. Nous avons donc fait nos adieux à M. Thomas Hansson en tant que Président et accueilli

M. Ignace Schops au même poste. Nous avons aussi rendu hommage au dévouement dont les membres du Conseil ont fait preuve, ce qui a permis à la Fédération de traverser ces dernières années, plutôt mouvementées.

Rester Unis

En tant que plus grand réseau d'aires protégées en Europe, maintenir une vitalité dans notre organisation est primordial. Nous ne sommes peut-être pas toujours d'accord, mais nous cherchons à garder la flamme intacte afin que les gens qui constituent notre réseau continuent à se sentir partie intégrante de notre organisation. Lors du Camp international « Junior ranger » (au parc transfrontalier des monts des Géants-Karkonosze en République tchèque et en Pologne), nous avons pu compter sur l'enthousiasme et le dévouement de nos Junior rangers pour nous rappeler combien il est important de créer du lien entre les jeunes (et moins jeunes) gens et la nature.

Notre Réseau des Parcs Transfrontaliers a eu droit au plus grand rassemblement qu'il ait connu à ce jour, dans le parc naturel transfrontalier du Hainaut (France et Belgique) ainsi qu'à une réunion en Finlande. Le réseau est déterminé à continuer son travail au-delà des frontières internationales pour une nature unifiée, en accroissant et améliorant ses connexions transfrontalières à travers l'Europe.

La Journée européenne des parcs de 2014 avait pour slogan « Des parcs pour la nature. Des parcs pour notre bien-être. Des parcs pour la paix. », faisant ainsi référence au fait que bien des parcs



Membres se réunissant à la Conférence EUROPARC de 2014 à Killarney (IE)
Photo: Don MacMonagle

d'aujourd'hui sont les terrains de guerre du siècle dernier. L'inscription de plus de 100 parcs européens à cette journée nous a rappelé à quel point le fait de mettre l'accent sur le travail en réseau, sur un objectif commun, nous rendait plus fort ; tout en nous apportant continuellement force, encouragements et motivations, nous faisant ainsi prendre conscience que nous faisons partie d'un mouvement bien plus vaste.

Travailler Ensemble

EUROPARC a toujours fait preuve d'une grande endurance face au travail, et 2014 n'y aura pas échappé. Cette année nous a amené jusqu'aux confins de la planète dans la poursuite de nos objectifs. Nous étions présents au prestigieux Congrès mondial sur les parcs à Sydney, en Australie. Nous y avons exposé une grande partie de nos succès et défis concernant les aires protégées européennes et avons découvert de nouvelles idées venant d'ailleurs, qui valent d'être partagées dans notre réseau.

En parallèle, nous avons travaillé ensemble lors de nombreux séminaires et ateliers, sur des sujets divers, allant des fonds européens ; des compétences en communication ; du rapport des aires protégées avec la santé ; jusqu'à l'amélioration de la recherche de partenariats. Sans compter les 15 ateliers ayant eu lieu pendant notre conférence ! EUROPARC représente ses membres lors d'un certain nombre de projets. Par exemple, en cherchant à développer la production de biomasse dans les parcs, les possibilités de formation pour les aires protégées, ou encore à améliorer la

gouvernance dans les parcs régionaux et les parcs naturels. Nos membres ont également travaillé ensemble à travers des groupes de travail, et leur a permis, de produire un rapport substantiel sur la Charte pour un tourisme durable et des études de cas sur le groupe « Santé et aires protégées ».

EUROPARC travaille aussi aux côtés de membres et d'ONG partenaires, faisant acte de lobbying afin d'influencer les politiques européennes. Grâce à sa renommée croissante sur un large éventail de domaines d'actions, et ce, en coopération avec de nombreuses institutions européennes, EUROPARC travaille plus que jamais afin de s'assurer que la voix des aires protégées soit entendue.

Travailler ensemble, c'est l'essence même d'EUROPARC. Notre mission principale, depuis nos débuts, est de valoriser la coopération internationale et le partage d'expériences afin d'aider à améliorer la gestion des aires protégées européennes. EUROPARC a ainsi participé à des rencontres dans toute l'Europe, où le développement des parcs est particulièrement encourageant. Avec notre fonctionnement, se basant sur le rassemblement, la cohésion et le réseautage, nous sommes assurés d'accroître nos succès futurs.

Carol Ritchie
Directrice générale

« Se mettre ensemble, c'est un début, rester ensemble, c'est du progrès et travailler ensemble, c'est le succès ».

Henry Ford

Que faisons-nous ?

Le rapport du Conseil d'administration d'EUROPARC

Le Conseil d'administration de la Fédération EUROPARC s'investit dans la réalisation des objectifs de l'organisation. Il propose aussi des objectifs stratégiques et met en place la ligne de conduite approuvée par les membres de l'organisation.

Le travail de la Fédération est supervisé par le Conseil d'EUROPARC et son Président. Il soutient le travail de la Fédération EUROPARC au travers de son expérience et de son expertise, aussi riches l'une que l'autre.

Si le Conseil est le pilote de l'organisation, le Conseil d'administration de la Fédération EUROPARC en est le moteur.

La petite équipe de huit personnes – réparties entre le siège à Ratisbonne (DE) et un bureau à Bruxelles (BE) –, gère un certain nombre de projets européens de première importance. Elle a pour charge de représenter la Fédération et les intérêts de ses membres.

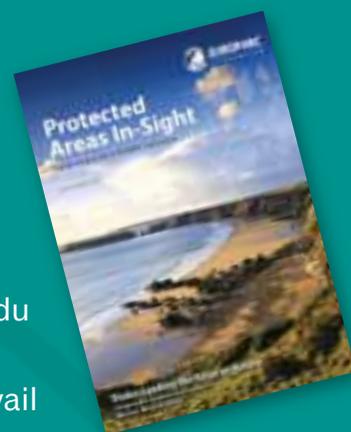
En outre, le travail de la Fédération est grandement aidé par les efforts soutenus des groupes de travail et de bien des membres s'impliquant activement. Leur soutien est apprécié à sa juste valeur et reconnu au fil du présent rapport.

*Le parc national des Kornati (HR)
Photo : Novena d.o.o*

Transmettre notre message

Il est crucial de faire passer notre message en insistant sur les valeurs de notre patrimoine naturel et les bénéfices que la société peut en retirer si nous souhaitons être appuyés dans notre démarche. D'autre part, l'élément fondamental nous permettant de décupler la reconnaissance de l'importance d'une protection durable de la nature et des formes de vie qui s'y développent est de favoriser l'acceptation sociale et la compréhension de la biodiversité (ou plus généralement du rôle des aires protégées en Europe).

La communication a donc continué à jouer un rôle central dans le travail de la Fédération EUROPARC en 2014.



Nos activités en 2014

Publications, promotion et publicité

Toutes nos publications régulières sont produites pour informer le réseau EUROPARC et le grand public de la gestion des aires protégées à travers l'Europe. On peut les trouver sur www.europarc.org/library/publications/annual-reports/.

La présence d'EUROPARC dans les réseaux sociaux a été cette année encore particulièrement couronnée de succès. Les membres, les médias et les institutions se connectent de plus en plus à la Fédération via Facebook ou Twitter. Avec plus de 2500 « J'aime » sur Facebook, 1000 abonnés sur Twitter, ainsi que plus de 2000 tweets publiés, les médias sociaux représentent un outil précieux dans nos communications. EUROPARC possède également un compte LinkedIn et utilise d'autres services en ligne tels que YouTube ou Flickr. Associés aux deux sites et aux derniers comptes en ligne existants, tous ces moyens de communication ont contribué à une meilleure visibilité de la Fédération et des aires protégées européennes. Au cours de l'année 2014, le site d'EUROPARC a également vu une augmentation de son affluence, comptabilisant (sur www.europarc.org) plus de 160 000 vues accumulées par environ 38 000 utilisateurs différents. Il a, il est vrai, été mis à jour régulièrement pendant toute l'année et nous publions fréquemment les nouvelles actualités de la Fédération. Un nouveau site EUROPARC a vu le jour (début 2015) : nous avons travaillé d'arrache-pied à sa création, avec un design plus moderne.

De multiples articles expliquant les activités d'EUROPARC ont été publiés dans le monde entier. Nous avons envoyé des communiqués de presse à la presse européenne, que ce soit sur la Journée européenne des parcs, les séminaires sur la communication, la mise en réseau, l'impact économique des aires protégées en Europe ou la Médaille Alfred Toepfer et ses bourses d'études, pour n'en citer que quelques-uns.

Événements et représentation

Lors des douze derniers mois, EUROPARC a défendu les intérêts de ses membres au cours d'un certain nombre d'événements internationaux. Notamment les manifestations suivantes, organisées par la Fédération :

La Journée européenne des parcs 2014 qui avait pour slogan « *Des parcs pour la nature. Des parcs pour notre bien-être. Des parcs pour la paix.* », a été fêtée dans plus de 100 parcs répartis sur 23 pays, au travers plus de 300 activités. Ce fut l'un des pics d'intérêt et de participation de nos membres dans les réseaux sociaux, comme nous l'a montré le nombre de clics qui y sont liés (5000). En 2014, le monde a commémoré les 100 ans du début de la première guerre mondiale. En reliant notre événement le plus important à cette date anniversaire, nous avons voulu montrer à quel point les aires protégées peuvent avoir des rôles variés dans la vie des gens.

À l'occasion de la Journée européenne des parcs, nous avons donc créé un concours en ligne sur

Facebook récompensant la participation la plus engageante. Nous avons invité les gens qui travaillent dans les zones protégées, ainsi que ceux qui les visitent, à méditer sur la beauté de la nature et à partager leurs émotions à travers une œuvre d'art exprimant le lien qui les unit à leur aire protégée préférée. C'est une jeune personne, Anne-Marie Austad, venant de Malte, qui a reçu le premier prix grâce à sa représentation du parc naturel et historique Il-Majjistral, à Malte. Elle avait présenté son œuvre lors d'un événement à Malte organisé en lien avec la Journée des parcs : « Une soirée au milieu des puffins », organisé en collaboration avec les jeunes de FALCO et les chercheurs du projet Malta Seabird du programme européen LIFE +. L'utilisation des réseaux sociaux s'est avérée être un outil très bénéfique à la promotion de la Journée européenne des Parcs. Afin d'augmenter la visibilité de cette journée, EUROPARC a également créé spécialement une vidéo promotionnelle de l'événement et a invité la jeune artiste primée à recevoir son prix lors de la Conférence d'EUROPARC.



D'autre part, la **série de séminaires d'EUROPARC à Gut Siggen** (DE) s'est poursuivie cette année (avec au total 21 participants sur la semaine), grâce à la Fondation Alfred Toepfer (DE). Giacomo Benelli (qui s'est occupé de la gestion d'espaces protégés et a travaillé en étroite collaboration avec plusieurs programmes de financement européens en tant qu'expert technique), avait fourni les bases de travail et de discussion de l'atelier sur « **Les financements européens pour les aires protégées : des projets réussis pour une gestion efficace des aires protégées** ». Erika Stanciu (ProParks, Roumanie) nous a fait profiter de son expérience d'administratrice de projet en partageant son savoir-faire. Les retours des participants au séminaire ont été très positifs. EUROPARC est très reconnaissant envers la Fondation Alfred Toepfer pour nous avoir assuré d'aussi bonnes conditions de formation au Gut Siggen.

En 2014, la **Fédération EUROPARC** a mis en œuvre la plus grande et la plus complète enquête à l'attention de ses membres de toute son histoire à ce jour. Par ailleurs, les membres ont eu l'occasion

d'aider la Fédération à développer sa nouvelle stratégie 2015-2021 à de multiples reprises, lors de réunions diverses et variées. Les membres d'EUROPARC avaient au préalable eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue à travers une campagne de consultation, soit par l'intermédiaire d'un sondage en ligne (disponible en cinq langues), soit en assistant à des réunions locales.

L'équipe de réflexion EUROPARC s'est réunie à Siggen afin d'analyser les résultats de l'enquête auprès des membres, et travaillèrent intensément sur la création de la nouvelle stratégie EUROPARC.



La conférence d'EUROPARC 2014, organisée par le ministère irlandais des Arts, du Patrimoine et du Gaeltacht (avec l'aide de l'« Heritage Council » irlandais - Conseil du patrimoine - et de Coillte), a eu lieu dans la ville de Killarney, en Irlande, à deux pas du parc national de Killarney. Quelque 300 experts internationaux (dans le domaine de la conservation de la nature) ont assisté aux présentations, ateliers et visites sur le terrain sous le thème « **Comprendre la valeur de la nature** ». La Conférence a examiné durant quatre jours les valeurs portées par les aires protégées et les bénéfices qu'elles apportent à la société. Des délégués de 28 pays (tous responsables de la gestion de patrimoines naturels protégés européens) y ont souligné la nécessité d'améliorer les partenariats entre les parcs et les communautés alentours pour conserver ces paysages intacts.

L'Assemblée générale annuelle eut lieu lors de la conférence à Killarney, en Irlande. Un nouveau Président et Conseil furent élus et la nouvelle stratégie sur 6 ans approuvée à l'unanimité par les membres.

Les membres du Conseil de 2014 à 2017 seront désormais :

- Ignace Schops (BE), Président
- Kaja Lotman (EE)
- Olaf Ostermann (DE)
- Michael Hošek (CZ)
- Paulo Castro (PT)
- Vittorio Alessandro (IT)



L'équipe d'EUROPARC lors de la Conférence annuelle d'EUROPARC à Killarney (IE), 2014
Photo : Don MacMonagle

- Dominique Lévêque (FR)
- Roger de Freitas (UK), audit interne
- Olaf Holm (FR), représentant des Sections

L'année à venir

En 2014, EUROPARC a conçu un nouveau site Web qui a démarré en 2015.

Nous continuerons à renforcer le travail sur la communication effectué au cours des années précédentes et à réfléchir à de nouveaux messages positifs pour faire prendre conscience de l'existence des aires protégées à un public plus large encore.

Le développement de nouveaux projets et la planification d'initiatives en communication seront ajustés en fonction des fonds disponibles. Il est certain que nous améliorerons encore la présence d'EUROPARC en communiquant sans relâche notre message via Internet ou via d'autres réseaux, et bien sûr, sans oublier de mettre à jour régulièrement notre site.

Ci-dessous, une liste des événements qui vont marquer 2015.

La Journée européenne des parcs, en mai 2015, qui sera organisée sous le thème « *La nature, c'est notre affaire* ». L'initiative sera ouverte à toutes les aires protégées européennes. Les Sections d'EUROPARC ainsi que certains réseaux régionaux d'aires protégées y participeront bien sûr activement.

Le **séminaire de Siggen** aura lieu en avril, avec pour thème « *De la désignation à la mise en œuvre d'une gestion efficace et du suivi des sites N2000* », en prenant en compte les orientations sur les « bilans de qualité », instaurés par la législation européenne en matière de protection de la nature. Les membres d'EUROPARC réunis pour le séminaire viendront d'agences gouvernementales, de gouvernements régionaux, d'organisation partenaires et de représentants de la DG Environnement. Ils présenteront des études de cas, partageront leurs expériences, et essayeront d'identifier les problèmes, les défis ou les succès qu'ils partagent au quotidien dans l'administration des sites N2000.

La conférence d'EUROPARC 2015 aura lieu les 26 et 27 octobre, au cœur de la cité médiévale de Ratisbonne, en Allemagne, siège de la Fédération EUROPARC. Elle aura pour thème : « *Les aires protégées face aux changements mondiaux* ». La conférence constituera le plus grand rendez-vous européen des gestionnaires d'aires protégées en 2015. Elle offrira de grandes opportunités d'échange de savoir-faire, de présentation d'innovations en matière de gestion de site protégé, de mises à jour des politiques environnementales de l'UE, d'élaboration de nouveaux projets et d'initiatives pour les aires protégées européennes, et de découvertes sur le terrain concernant leur gestion.

Pour plus d'informations : www.europarc.org

Contact : office@europarc.org

La cérémonie de remise des prix de la Charte au parlement européen à Bruxelles (BE), 2014
Photo : EUROPARC



Faire valoir les intérêts de nos membres en Europe



Au cours de l'année 2014, EUROPARC a continué à mettre en évidence la contribution des aires protégées à la mise en application des politiques internationales et européennes et à en parler activement au plus haut niveau institutionnel européen au moyen de réunions, de séminaires ou de conférences.

EUROPARC a également renforcé son rôle de plate-forme européenne pour les aires protégées, en fournissant à son vaste réseau un accès facilité à l'information, aux actualités concernant les développements politiques, à des conseils techniques et à des possibilités de financement.

Nos activités en 2014

Un effort particulier a été fait pour quantifier et valoriser le rôle de nos membres dans la gestion des sites N2000. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé au CED-PPN de faire une recherche à ce sujet, qui a ensuite été publiée et présentée à la Commission européenne. EUROPARC a également participé au Séminaire biogéographique en Grèce pour améliorer la gestion de site, l'échange de bonnes pratiques et la coopération internationale entre les gestionnaires de sites.

EUROPARC a également travaillé en étroite coopération avec d'autres organisations environnementales grâce à sa présence à Bruxelles au sein du bureau de l'UICN, à son adhésion à l'EHF ainsi qu'à d'autres plateformes. La Fédération a ainsi pu donner son avis sur la plupart

des politiques et des stratégies de l'UE pour la conservation de la nature ou le développement durable, et a pu instaurer un certain équilibre entre la conservation de la biodiversité et les priorités de l'agriculture (dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle PAC).

Au cours de l'année, EUROPARC a participé et contribué à plus de 60 réunions, conférences et événements à Bruxelles, que ce soit avec les institutions européennes, les organisations partenaires, les autorités locales et autres acteurs. Nous sommes également entrés en contact avec de nouveaux députés et avec la Commission et avons joué un rôle actif au sein de plusieurs groupes de travail de la communauté européenne tels que ceux concernant les infrastructures vertes et la gestion des sites Natura 2000.



Le Président d'EUROPARC, Ignace Schops, lors de l'ouverture de la cérémonie de remise des prix de la Charte, 2014
Photo : EUROPARC

Enfin, nous avons établi une coopération plus étroite avec le Conseil de l'Europe d'une part, et contribué au débat au sein du groupe d'experts sur les aires protégées et des réseaux écologiques d'autre part.

Succès et défis

Ces dernières années, EUROPARC a profité d'une meilleure visibilité au niveau européen et d'une meilleure reconnaissance au sein des institutions européennes et des organisations internationales partenaires, notamment grâce à son travail et au rôle joué par les aires protégées aux quatre coins de l'Europe. C'est dans ce contexte qu'EUROPARC a eu l'occasion de participer au programme européen de coopération transnationale du pourtour méditerranéen, afin de s'assurer que les aires protégées feront partie des priorités dans le prochain programme de financement.

Parmi les grandes réussites de l'année, il est important de mentionner la cérémonie de remise des prix de la Charte au Parlement européen, organisée par l'eurodéputée Renata Briano en décembre, ainsi que le premier prix européen Natura 2000 reçu par la Section espagnole d'EUROPARC. Ce dernier représente la reconnaissance officielle du travail que le réseau effectue pour améliorer la conservation de la nature et la gestion de site.

EUROPARC continue par ailleurs à jouer son rôle de Fédération protectrice de la nature en Europe de manière toujours aussi active, puisqu'elle a, d'une part, organisé l'une des réunions annuelles de la plate-forme Wild Europe à Bruxelles, et d'autre part,

publié un premier guide des bonnes pratiques sur l'agriculture durable dans les aires protégées, en partenariat avec le mouvement Slow Food.

L'année à venir

Grâce à notre nouvelle stratégie qui sera entrée en vigueur et aux grands changements qui vont s'opérer au niveau européen après les élections de 2014, nous allons profiter de 2015 pour réviser notre stratégie politique, en gardant le cap sur la nature, la biodiversité, le développement durable, l'éducation et le changement climatique.

Par ailleurs, EUROPARC contribuera activement au débat européen sur l'efficacité des directives Habitats et Oiseaux, essayant de montrer combien la législation Natura 2000 est importante tout comme le rôle des aires protégées européennes dans l'administration de ces sites particuliers. Pour ce faire, nous allons aussi nous impliquer dans la coordination des prochains Séminaires biogéographiques en partenariat avec l'ECNC, ELO, Eurosite et CEEweb.

Enfin, nous allons profiter de 2015 pour coopérer avec le Conseil de l'Europe afin de célébrer les 50 ans du Diplôme des espaces protégés, participer à la Semaine Verte et continuer à diffuser un maximum d'informations (et notamment les possibilités de financement) à nos membres.

Pour plus d'informations : www.europarc.org/europe/

Contact : *Federico Minozzi, f.minozzi@europarc.org*

Expériences
extraordinaires au
Camp
international
Junior ranger
dans le parc
national des
monts des
Géants (CZ), 2014
Photo :
EUROPARC



S'investir aux côtés de la jeunesse

Nous sommes convaincus que la coopération internationale est fondamentale pour assurer une gestion optimale de notre patrimoine naturel européen, et nous nous assurons régulièrement que les jeunes sont directement associés à cette idée. Cet effort constitue une part non négligeable de notre travail. En effet, les jeunes représentent le cœur des communautés locales se trouvant au sein des aires protégées ou à proximité et sont les futurs défenseurs, gardiens ou même employés des aires protégées.

Le programme Junior ranger est une initiative à laquelle tous les membres des aires protégées de la Fédération EUROPARC sont invités à participer, créant dans la foulée un réseau de partage et d'apprentissage s'insérant dans les autres activités de la jeunesse.

Nos activités en 2014

En 2014, le Camp international Junior ranger a eu lieu dans le parc national des Monts des Géants (CZ), à la frontière polonaise. Ce fut l'occasion idéale d'étudier de près avec nos jeunes participants de quelle façon les aires protégées travaillent dans le cadre d'une coopération transfrontalière.

D'autres événements ont aussi marqué notre réseau en 2014 : la 3^{ème} Conférence européenne des gardes-parcs organisée dans le parc national de Brioni (HR), avec une intervention spéciale à propos du programme Junior ranger d'EUROPARC, et le Congrès mondial des parcs de l'UICN, à Sydney, où nous avons eu l'opportunité de pouvoir présenter en détail le programme Junior ranger.

Succès et défis

Le réseau d'aires protégées concernées par le programme Junior ranger à travers l'Europe a augmenté de manière significative jusqu'à atteindre presque 60 parcs dans 21 pays différents.

Lors du camp international Junior ranger 2014, nous avons eu 50 participants, représentant 16 aires protégées différentes réparties sur 13 pays européens. Le thème central du camp, « *suivre la nature à travers les Frontières* », avait pour objectif d'aider les jeunes à comprendre les avantages de la coopération transfrontalière dans le domaine de la gestion des aires protégées, de la biodiversité et du point de vue humain également.



A la découverte du parc national des monts des Géants (CZ) au cours du Camp international Junior ranger, 2014
Photo : EUROPARC

Pendant le camp, plusieurs Junior rangers ont témoigné de quelle manière leurs parcs travaillent dans le cadre d'une coopération transfrontalière et précisé quelles étaient les initiatives et les projets qu'ils gèrent en partenariat avec d'autres parcs européens. Suite à ces interventions, il est ainsi devenu évident que les frontières actuelles n'ont plus vraiment lieu d'être, que ce soit par rapport aux jeunes ou à la biodiversité !

Les participants ont également échangé leurs points de vue sur la nature en général, perçue principalement comme un besoin de nature vierge, de paix, de tranquillité, de détente, de beauté, de liberté et de plaisir, mais aussi, parfois, comme une absence de civilisation, d'accès à internet ou aux téléphonies mobiles.

Nous avons aussi organisé une réunion particulière pendant le camp, où les gardes nature et les guides ont expliqué de quelle façon les programmes Junior rangers fonctionnent dans chaque parc. Ils ont aussi partagé leurs idées et leurs points de vue concernant l'avenir du programme, présenté une proposition pour le programme Youth + ainsi que les principaux résultats de la récente conférence de l'IRF en Croatie.

L'année à venir

Le camp Junior ranger 2015 mettra l'accent sur « *une citoyenneté active envers la nature.* » Il aura lieu en Finlande, grâce au parc national de Nuuksio, organisateur de l'événement.

Par ailleurs, EUROPARC continuera à faire la promotion du programme Junior ranger à travers toute l'Europe et présentera un nouveau projet consistant à développer un programme réservé aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Cela pourrait être une suite pour ceux et celles qui auront déjà participé au programme Junior ranger. Il est à espérer que ces derniers deviendront les jeunes ambassadeurs des aires protégées, voire les futurs dirigeants du programme Junior ranger.

Enfin, nous nous efforcerons d'organiser en 2015 le second Congrès de la jeunesse EUROPARC.

Pour plus d'informations :

<http://www.europarc.org/nature/young-people/junior-rangers/>

<https://www.facebook.com/pages/Europarc-Junior-Ranger-Programme/266313873379549?fref=ts>

Contact : Federico Minozzi

f.minozzi@europarc.org

Heureux lauréats
des prix de la
Charte en
compagnie du
Président
d'EUROPARC,
Ignace Schops,
2014
Photo :
EUROPARC



La Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées

EUROPARC a été impliqué dans le domaine du tourisme durable depuis le développement de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les aires protégées (CETD), parue en 1995. Le programme permet aux aires protégées de développer et de gérer de manière durable le tourisme, en collaboration avec les entreprises privées et les collectivités locales. La Charte est devenue l'un des programmes les plus reconnus d'EUROPARC, et de plus en plus d'espaces protégés veulent rejoindre son réseau. La Charte a été reconnue comme système modèle par de nombreuses organisations, dont l'Organisation mondiale du tourisme, l'Office du tourisme espagnol, l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) et la Commission européenne à travers la DG Entreprises et industrie.



Nos activités en 2014

En 2014, le réseau d'espaces certifiés est passé de 119 à 131 aires protégées certifiées (et ce dans 16 pays européens), partageant les mêmes principes de gestion des activités touristiques. Nous souhaitons vivement la bienvenue à trois nouveaux pays de la région de l'arc Dinarique, qui ont rejoint la famille de plus en plus nombreuse des lauréats de la Charte : la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Serbie.

En avril, l'Europe s'est focalisée sur le tourisme durable au sein de l'Académie internationale de protection de la nature, sur l'île de Vilm, en Allemagne. EUROPARC et la BfN (Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature) ont

réuni des experts en tourisme et des administrateurs d'aires protégées pour un séminaire de trois jours. Ce séminaire a également permis de rédiger une première esquisse de la version internationale de la méthodologie de la Charte.

Grâce au succès de la cérémonie de remise des prix de la Charte de 2013, cette dernière a de nouveau eu lieu au Parlement européen, suite à l'aimable invitation de l'eurodéputée Renata Briano. Plus de 70 personnes s'y sont retrouvées. Le programme de la demi-journée prévoyait la remise de prix de la Charte à 16 aires protégées. Nous étions particulièrement heureux de voir pour la première fois la certification d'une aire marine protégée :



*Renouvellement et amélioration de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées à l'Académie de la BfN, à Vilm (DE)
Photo : EUROPARC*

celle de Torre del Cerrano (IT). Tout comme les années précédentes, EUROPARC Consulting, avec son expertise professionnelle, a aidé la Fédération dans l'organisation des vérifications.

Cet évènement était également l'opportunité rêvée pour présenter la nouvelle « Charte des Parcs » aux personnes présentes et de montrer encore une fois combien les parcs travaillent en collaboration avec les entreprises touristiques et les tour-opérateurs. Les représentants des parcs récompensés par la Charte ont ainsi pu se rencontrer et échanger mutuellement des exemples de bonnes pratiques.

La partie II de la Charte (collaborer avec les entreprises touristiques) a fait de grands progrès (en particulier en Espagne et en Italie), incluant les entreprises touristiques certifiées dans le réseau de la Charte. Le développement de la méthodologie de la partie III de la Charte (collaborer avec les tour-opérateurs) – en France cette fois –, a aussi été un franc succès. Sept tour-opérateurs français ont été les premiers à être certifiés par la Charte (en avril 2014), grâce à l'important travail d'EUROPARC France et d'IPAMAC. En décembre, sept autres avaient franchi le pas et faisaient partie de la liste des évaluations à effectuer.

L'intérêt toujours croissant envers la Charte, ainsi que les efforts pour améliorer et développer toujours plus sa valeur, représentent les résultats positifs d'un travail engagé tout au long de l'année et de l'aide sans faille de tous les inspecteurs, du groupe de travail sur le Tourisme durable, du Comité d'évaluation, et d'EUROPARC Consulting.

L'année à venir

La promotion de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées se poursuivra en 2015 afin de renforcer son réseau et de développer la partie II et la partie III de la Charte. Il est nécessaire qu'une coopération intense entre la Fédération et ses Sections se mette en place, ainsi qu'une réorganisation des tâches, surtout si l'on souhaite que le travail autour de la Charte continue à se développer.

Nous finaliserons le travail sur la mise à jour des formulaires et des lignes directrices de la Charte, pour bénéficier d'une stratégie plus moderne sur l'ensemble de notre programme. Un rapport produit par le groupe de travail dédié au Tourisme durable va nous être d'une grande aide pour le travail de planification future. La neuvième réunion du réseau de la Charte aura lieu au Portugal du 4 au 7 mai 2015.

EUROPARC, pour sa part, continuera de promouvoir la Charte face à ses institutions et organisations partenaires ; d'encourager de nouvelles aires protégées européennes à intégrer la Charte ; et de développer un nouveau projet international portant sur le tourisme durable.

Pour plus d'informations :
www.european-charter.org

Contact : *Brigida Napolitano*
b.napolitano@europarc.org
info@european-charter.org

Participants des
rencontres de
TransParcNet dans
le parc naturel
transfrontalier du
Hainaut (BE/FR),
2014
Photo :
Samuel Dohte



Naturellement sans frontières – le programme des « Parcs Transfrontaliers » d'EUROPARC

Au cœur de TransParcNet (le réseau des zones transfrontalières certifiées de la Fédération), nous retrouvons le soutien mutuel, l'échange d'expériences et l'apprentissage de bonnes pratiques. Le programme des parcs transfrontaliers d'EUROPARC est lui-même largement reconnu en tant qu'évaluation de qualité de la coopération transfrontalière entre les aires protégées.

Nos activités en 2014

Les sixièmes rencontres de TransParcNet ont eu lieu. Plus de 70 participants ont rejoint la Fédération dans le parc naturel transfrontalier du Hainaut (BE/FR), ce qui en fait le plus grand événement TransParcNet jusqu'à présent. Lors de cette rencontre annuelle, les participants ont pu en apprendre davantage sur les possibilités de financement européen pour les coopérations transnationales et se pencher sur la Stratégie liée à l'infrastructure verte de la Commission européenne associée à des exemples pratiques venant de zones transfrontalières.

Lors de la Conférence annuelle en Irlande, l'écorégion correspondant à la zone transfrontalière des Alpes juliennes – composée du parc national du Triglav (SI), de la réserve de biosphère des Alpes juliennes (SI) et du parc naturel Prealpi Giulie (IT) –, a vu le renouvellement de son certificat transfrontalier délivré par EUROPARC. La prochaine

étape prévue dans leur travail de collaboration consiste en une application conjointe de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées. Cela ferait de l'écorégion des Alpes juliennes la première aire protégée transfrontalière certifiée à mettre en place ce processus.

Grâce à son réseau, EUROPARC a pu rassembler des études de cas sur les infrastructures vertes des zones transfrontalières. Les études de cas ont ensuite servi d'exemples de bonnes pratiques et ont permis de mettre en évidence l'importance des aires protégées transfrontalières dans la mise en œuvre sur le terrain de la stratégie sur l'infrastructure verte de l'Europe. Elles sont disponibles sur le site internet d'EUROPARC.

De nouvelles lignes directrices et de nouveaux formulaires de réévaluation ont été approuvés et sont d'ores et déjà en cours d'utilisation, assurant



*Exploration du parc naturel transfrontalier du Hainaut (BE/FR) pendant les rencontres de TransParcNet, 2014
Photo : EUROPARC*

ainsi une meilleure comparaison avec des réévaluations ultérieures. Les présidents respectifs des groupes de travail sur la Transfrontalité et sur le Tourisme durable se sont réunis afin de trouver une osmose entre les deux programmes d'EUROPARC. Étant donné que plusieurs parcs de la Charte se trouvent dans des zones frontalières et que certains parcs transfrontaliers veulent développer un tourisme plus durable, il semble logique d'instaurer une meilleure coordination ainsi qu'une meilleure collaboration entre les deux groupes de travail sur leurs projets communs.

Les membres de plusieurs aires transfrontalières se sont rendus au Congrès mondial des parcs de l'UICN à Sydney. Ils ont présenté à un public international d'envergure leur réussite de

coopération transfrontalière ainsi que le programme des parcs transfrontaliers d'EUROPARC. Enfin, nous avons encore renforcé la communication en ce qui concerne ce programme, que ce soit dans les réseaux sociaux, à travers des bulletins d'actualités en ligne ou plus simplement sur le site d'EUROPARC.

L'année à venir

En 2015, EUROPARC poursuivra ses efforts pour promouvoir le programme d'aires protégées dans toute l'Europe et rechercher une collaboration plus accrue avec d'autres organisations n'appartenant pas au réseau. Les demandes de réévaluations de 2015 sont déjà parvenues à EUROPARC, reste à les traiter.



Les septièmes rencontres de TransParcNet auront lieu du 9 au 12 juin 2015 dans les parcs nationaux de la forêt Bavaroise (DE) et de Šumava (CZ). Elles porteront leur attention sur « La valeur d'écosystèmes sains vis-à-vis de la nature et des gens », avec un regard plus attentif encore en ce qui concerne les avantages qu'il y a à maintenir et restaurer un écosystème situé entre deux frontières.



Pour plus d'informations :

www.europarc.org/nature/transboundary-parks/

Contact : Petra Schultheiss

p.schultheiss@europarc.org

*Représentants de l'écorégion des Alpes juliennes (IT / SI) recevant le renouvellement de leur certificat transfrontalier d'EUROPARC lors de la conférence de 2014 à Killarney (IE)
Photo : Don MacMonagle*

Participants à la première formation en communication en Espagne
Photo : EUROPARC



Des gestionnaires efficaces pour un réseau Natura 2000 efficace



EUROPARC s'est associé, entre autres, à ProPark sur un projet de 3 ans (2012 – 2015), « Des gestionnaires efficaces pour un réseau Natura 2000 efficace », financé en grande partie par le programme LIFE+ Communication de la direction générale de l'environnement de l'Union européenne.

L'objectif de ce projet est de développer des capacités de gestion et d'aide aux sites Natura 2000 en Roumanie. Pour ce faire, il vise à développer les compétences des gestionnaires en communication et à soutenir l'intégration des préoccupations liées à la biodiversité dans les plans d'aménagement, dans et autour des sites. L'expérience que nous tirerons de ce projet profitera à l'ensemble du réseau d'EUROPARC.

EUROPARC s'est en effet beaucoup investi dans ce projet en mettant au point un ensemble d'outils interactifs permettant d'en savoir plus sur les bonnes pratiques, assorti d'un manuel et d'un programme. Se former à une communication de très bonne qualité ne peut qu'améliorer les compétences et la capacité des gestionnaires de sites à s'exprimer sur les problèmes rencontrés.

En 2014, EUROPARC a conçu les premières ébauches des documents et les a testés lors de la première formation en communication, organisée en Espagne avec l'aide de ProPark et d'EUROPARC

Espagne. Notre premier séminaire sur l'amélioration des compétences de communication à l'attention des gestionnaires Natura 2000 (dans le cadre du projet LIFE EME) a eu lieu dans les locaux de la CENEAM. Le public était composé d'administrateurs, de chargés de communication, de techniciens et de membres de différents pays européens ou sites N2000. EUROPARC a organisé la deuxième formation en mars 2015, en Roumanie cette fois.

D'ici la fin du projet, il est prévu qu'un nouvel élément vienne compléter cette boîte à outils permettant à la Roumanie d'améliorer sa planification territoriale. Cet élément prendra bien évidemment la biodiversité en compte. En apportant conseil aux principaux secteurs économiques en lien direct avec les ressources naturelles et la terre, il leur sera ainsi permis de disposer des clefs de compréhension afin de contribuer activement à l'élaboration des plans territoriaux régionaux (qui tiennent compte à la fois des problèmes auxquels est confrontée la biodiversité et des objectifs du réseau Natura 2000). Le projet prend fin en 2015.

Pour plus d'informations : www.europarc.org/get-involved/trainings/communication-skills-2/

Contact : office@europarc.org



Biomasse
ligneeuse
Photo :
Dea Mijakovac

La biomasse dans les parcs naturels en Europe



ou comment exploiter le potentiel de la biomasse solide dans les parcs européens

L'utilisation de la biomasse pour produire de la chaleur et de l'énergie est de plus en plus courante à travers l'Europe. Il s'agit d'un processus souvent soutenu à la fois par le pouvoir central et les pouvoirs locaux. Une condition indispensable au bon fonctionnement de ce système est l'existence d'une chaîne d'approvisionnement en biomasse suffisante sur le long terme. BioEUParks est un nouveau projet issu du programme Altener de l'IEE, pour lequel EUROPARC est en partenariat avec neuf autres associations environnementales et parcs naturels de six pays européens.

Le projet a pour objectif de contribuer à accroître l'offre locale de biomasse provenant de forêts gérées durablement et de résidus agricoles. Cela permettrait de développer une chaîne d'approvisionnement en biomasse suffisante sur le long terme au sein de ces espaces. Cela permettrait également de faire la promotion des filières courtes et des petites installations. Le projet a toutes les chances d'être une réussite si les principaux acteurs locaux se mettent d'accord sur les objectifs et sur une planification conjointe. C'est pourquoi le projet s'est tenu à développer une méthode favorisant les rencontres, les discussions, le partage et la planification en

commun. En outre, ce projet amènera les gens à accepter ce genre d'expériences dans le futur tout en améliorant le savoir-faire des gestionnaires de parcs naturels, de leurs ingénieurs et techniciens.

En tant qu'organisation œuvrant pour les aires protégées européennes, EUROPARC a rejoint le projet cette année. Elle aura pour mission principale d'aider à la communication du projet au niveau international. Par exemple, EUROPARC coordonnera l'implantation du projet BioEUParks à l'échelle locale, nationale et européenne afin de faire connaître cette initiative et d'enrichir le débat sur la production de biomasse ou sa transformation en énergie. Cela inclut les questions liées à la durabilité environnementale de ces opérations. Pendant le projet, EUROPARC coordonnera également l'organisation de six ateliers nationaux et près de 80 réunions ad hoc. À la fin du projet, elle organisera une conférence internationale à Bruxelles, présentant les résultats du projet ainsi que la stratégie de communication qui sera adoptée après sa finalisation.

Pour en savoir plus sur BioEUParks, vous pouvez aller sur le site officiel du projet : www.bioeuparks.eu

Contact : Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org

L'utilisation de la formation en ligne pour une valorisation du personnel des aires protégées

Au cours de 2014, EUROPARC a été impliqué avec ProPark (RO) dans le projet « Augmentation des possibilités de formation en développement durable pour les gestionnaires d'aires protégées en Roumanie ». Le projet est financé par la Fondation allemande pour l'environnement (DBU). Il a pour mission d'aider, sur 30 mois, au développement, à la mise en œuvre et à la promotion de la formation en ligne afin d'accroître potentiellement les connaissances des professionnels dans les aires protégées dans le domaine de la gestion de la conservation de la nature. Tout le matériel créé et les résultats obtenus seront ensuite mis à la disposition du réseau d'EUROPARC dans son ensemble.

La Fondation ProPark, fondée dans le but d'aider le personnel des aires protégées à développer leurs compétences, fait office de pionnière dans la mise en place de programmes complets de développement des compétences en Roumanie. Ce projet en particulier aidera ProPark à apporter de nouvelles approches dans les programmes de développement des compétences, grâce à l'utilisation des technologies modernes. En développant la formation en ligne, on peut réduire le temps consacré à la formation conduite en personne, ce qui implique une réduction des coûts et une optimisation du temps de formation pour le personnel des aires protégées et de leurs employeurs, un facteur non négligeable lorsque les ressources pour le développement du personnel sont limitées.



L'esprit d'équipe matérialisé pendant la première édition du séminaire « Former le Formateur » en Roumanie





Des groupes de travail discutent du contenu d'un séminaire de formation en ligne
Photo : ProPark (RO)



Photo : ProPark (RO)



Nos activités en 2014

- La réunion de lancement à Braşov avec ProPark et EUROPARC.
- Deux séminaires « Former le Formateur » à l'attention des formateurs de ProPark, afin qu'ils découvrent de nouvelles approches dans le programme de développement des compétences pour le personnel des aires protégées en utilisant des outils de formation en ligne, et qu'ils apprennent à les mettre en place.
- La mise en place de 11 groupes de travail de formateurs ProPark afin de développer des sessions de formation en ligne et du matériel couvrant six sujets distincts.
- La création d'une plate-forme internet afin de dispenser des formations en ligne et de proposer du matériel de formation.
- La communication de notre projet à travers ProPark et EUROPARC.

L'année à venir

En 2015, nous attendons 30 participants pour les deux premiers cycles de formation à l'attention des spécialistes des aires protégées, qui seront un mélange de cours en ligne et d'une session de 10 jours plus traditionnelle in situ. À partir des retours des participants, les cours en ligne et les formations in situ seront révisés et le matériel de formation amélioré.

Pour plus d'informations : <http://www.europarc.org/get-involved/trainings/education-opportunities-pas/>

Contact : Petra Schultheiss
p.schultheiss@europarc.org

Lauréats des bourses d'études Alfred Toepfer en 2014 – Joss Ratcliffe, Milene Matos et Natalya Yakusheva –, à la Conférence d'EUROPARC de 2014
Photo : Don MacMonagle



Les Bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel



Chaque année, la Fédération EUROPARC, avec l'aide de la Fondation Alfred Toepfer (DE), décerne trois bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel à des jeunes écologistes prometteurs qui se sont engagés à travailler en faveur des aires protégées. L'objectif de ces bourses est de renforcer la coopération internationale et de faire progresser la qualité, l'innovation et la dimension européenne dans la gestion des aires protégées. Chaque bourse s'élève à 3 000 € et permet aux candidats sélectionnés d'effectuer un voyage d'étude sur un thème précis dans une ou plusieurs aires protégées en Europe. Après leur voyage, les boursiers sont invités à remettre un rapport à la Fédération.

Les lauréats de 2014 sont Milene Matos (PT), Natalya Yakusheva (SE) et Joss Ratcliffe (GB).

Joss Ratcliffe est un jeune chercheur basé à l'Institut de recherche environnementale de Thurso, en Écosse. Joss se rendra sur un ensemble de marécages (gérés par la section « Parks & Wildlife Finland » de Metsähallitus), comprenant le parc national de Koli ainsi que certains sites en Laponie ou en Ostrobotnie qui ressemblent à s'y méprendre aux tourbières d'Écosse. Il prévoit de visiter des sites représentatifs de différents types de marais, utilisant différentes techniques de restauration et d'observer des pratiques forestières moins intensives (comme l'utilisation de la régénération naturelle) et leurs effets sur le fonctionnement des écosystèmes et de la biodiversité.

Milene Matos est portugaise. Elle a travaillé sur la conservation de la biodiversité et le contrôle des espèces envahissantes, mais il lui manque encore de l'expérience, à savoir sur la façon de communiquer correctement ces éléments au grand public afin de le mobiliser et de le sensibiliser. C'est pour cette raison qu'elle aimerait tirer profit de l'expérience de l'équipe du « Parc régional de Sureste » (ES) et revenir au Portugal avec de meilleures pratiques.

Natalya Yakusheva occupe actuellement un poste de doctorante à l'université de Södertörn, en Suède. Sa recherche porte sur les processus de gouvernance des politiques de conservation de la nature dans certains pays traversés par les Carpates, en particulier la Pologne et la Slovaquie. Elle examinera à la fois comment les divers cadres politiques sont transposés et mis en œuvre sur le terrain ; et quelles sont les implications, les problèmes potentiels et les avantages apportés par les aires protégées aux communautés locales. Son objectif est d'explorer les liens entre les objectifs politiques (Stratégie pour la biodiversité de l'UE) et leur mise en place au quotidien dans la gestion des aires protégées transfrontalières dans les Alpes (parc naturel Prealpi, IT, et parc national du Triglav, SI).

Pour plus d'informations : <http://www.europarc.org/get-involved/awards-2/>

Contact : Kerstin Reichhardt
k.reichhardt@europarc.org

Les Groupes de travail d'EUROPARC

La Fédération EUROPARC regroupe des experts (parfois non membres) des quatre coins de l'Europe. Elle les amène ensuite à se focaliser sur les questions centrales relatives aux aires protégées. Ces groupes de travail examinent les questions relatives à la politique, rassemblent les bonnes pratiques, développent de nouvelles méthodologies et veillent aux ordres du jour ou aux développements futurs. Ils sont convoqués selon le planning pour examiner tous ces sujets à la loupe et se réunissent si besoin est. Et jusqu'à présent, ils ont constitué un excellent terrain pour trouver de nouvelles idées et des solutions innovantes.

Chaque groupe de travail a pour mission, d'une part d'examiner les questions pertinentes par rapport aux aires protégées européennes et, d'autre part, de proposer des activités ou de revenir avec des résultats profitant à l'ensemble des membres. Ces groupes constituent un instrument de travail essentiel à la Fédération, où les questions ayant une grande importance pour les aires protégées européennes sont examinées et résolues par et pour les aires protégées, avec une participation et un engagement formidable de la part des adhérents.

Quatre groupes de travail ont joué un rôle actif au sein d'EUROPARC en 2014. Plus de 40 membres ont participé à ces groupes de travail, traitant de choses aussi diverses que des idées de projets pour les aires protégées transfrontalières ou des évaluations de services écosystémiques reliés à certains sites en particulier.

Économie et Services écosystémiques (EES)

L'activité principale de ce groupe de travail conjoint EUROPARC-Eurosite s'est matérialisée en novembre 2014 à Amsterdam lors d'un atelier très réussi s'étalant sur deux jours et ayant pour thème « économie et services écosystémiques ». 20 participants en provenance de Turquie, Lettonie, Italie, Espagne, Allemagne, Écosse, Angleterre et Pays-Bas ont contribué à l'événement. Ils y ont discuté de problèmes tels que la communication à propos des services écosystémiques, les évaluations rapides de services écosystémiques pour des sites spécifiques, les crédits carbone et les certificats

climatiques ainsi que l'implication des acteurs ou l'eau potable en tant que service écosystémique. La conclusion fut que les services écosystémiques offraient de grands potentiels pour les aires protégées, si seulement des accords étaient atteints sur base volontaire.

Santé et Aires protégées

Nous avons rassemblé parmi les membres d'EUROPARC des études de cas mettant en exergue les avantages qu'apportent les aires protégées en matière de santé et de bien-être. Ces exemples de bonnes pratiques sont maintenant disponibles sur notre site internet, mais ils avaient également été présentés lors d'un séminaire en ligne organisé avec le soutien d'EUROPARC Iles de l'Atlantique. EUROPARC et les membres de son groupe de travail sur la Santé et les aires protégées ont présenté leurs travaux au Congrès mondial des parcs devant un public international nombreux.

Transfrontalité

Les membres du Groupe de travail sur la transfrontalité ont développé de nouvelles lignes directrices pour les réévaluations – en étroite coopération avec le STEC (Comité d'évaluation et de pilotage), afin de maintenir l'excellent niveau du programme. Un nouveau prospectus d'information et un roll-up ont été conçus pour le programme des parcs transfrontaliers grâce à l'aide généreuse de « Parks and Wildlife Finland » de Metsähallitus. Les deux produits seront disponibles en 2015 et contribueront grandement à promouvoir le programme.

Les groupes de travail et les comités de pilotage d'EUROPARC à la conférence d'EUROPARC, 2014.
Photo : Don MacMonagle



Tourisme durable

Le Groupe de travail sur le Tourisme durable n'a jamais été aussi occupé qu'en 2014. À partir de la nouvelle stratégie d'EUROPARC, il a mis au point un plan d'action pour la Charte allant jusqu'en 2021. De nouvelles discussions ont eu lieu sur la manière d'améliorer la communication vis-à-vis de la Charte (en fonction des besoins des membres et des différentes Sections), pour que les membres d'EUROPARC puissent encore mieux comprendre tous les avantages de la Charte.

La Fédération EUROPARC est tout à la fois fière et extrêmement reconnaissante de l'engagement et de la participation de ceux qui travaillent bénévolement à l'amélioration de la gestion de notre patrimoine naturel commun en passant par une coopération internationale. Même en ces temps difficiles au niveau financier, nos membres ont trouvé le moyen de rester en contact entre eux et d'accroître le soutien apporté aux aires protégées européennes.

En plus de ses groupes de travail, EUROPARC conserve deux commissions permanentes : « Charte pour un tourisme durable » et « Transfrontalité ». Ces commissions s'assurent que les programmes de certification fournis par EUROPARC restent d'une excellente qualité. C'est grâce à leur travail remarquable que les organisations internationales ont conféré à ces programmes reconnaissance et respect. Tous les membres de chacun des deux comités travaillent très dur et la Fédération EUROPARC apprécie à sa juste valeur leur long service en son sein.

Sans le travail de cette armée de volontaires sur toutes les préoccupations touchant les aires protégées, la Fédération EUROPARC ne serait pas en mesure d'accomplir son objectif c'est-à-dire incarner un soutien sans faille pour ses membres et aider sans relâche à la gestion des aires protégées européennes.

Contact : Petra Schultheiss
p.schultheiss@europarc.org

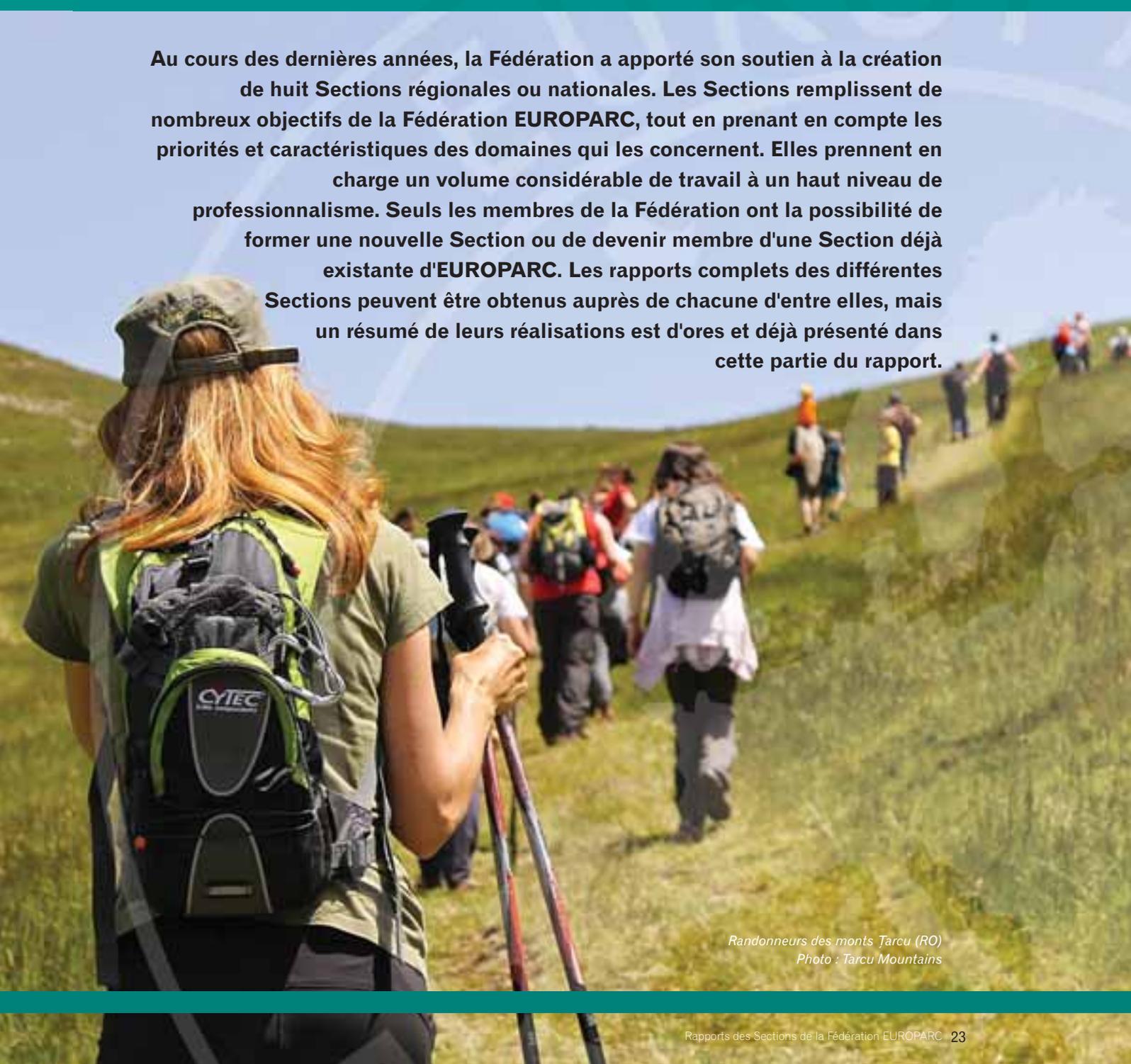
Le groupe de travail sur la transfrontalité lors de leur réunion en juin 2014
Photo : EUROPARC



Notre réseau européen

Rapports des Sections de la Fédération EUROPARC

Au cours des dernières années, la Fédération a apporté son soutien à la création de huit Sections régionales ou nationales. Les Sections remplissent de nombreux objectifs de la Fédération EUROPARC, tout en prenant en compte les priorités et caractéristiques des domaines qui les concernent. Elles prennent en charge un volume considérable de travail à un haut niveau de professionnalisme. Seuls les membres de la Fédération ont la possibilité de former une nouvelle Section ou de devenir membre d'une Section déjà existante d'EUROPARC. Les rapports complets des différentes Sections peuvent être obtenus auprès de chacune d'entre elles, mais un résumé de leurs réalisations est d'ores et déjà présenté dans cette partie du rapport.



*Randonneurs des monts Tarcu (RO)
Photo : Tarcu Mountains*



Porte de Durdle sur la côte du Dorset (UK)
Photo : Richard Blackman, EUROPARC Îles de l'Atlantique

EUROPARC Îles de l'Atlantique

EIA rassemble les membres d'EUROPARC venant d'Angleterre, d'Écosse, du pays de Galles, et d'Irlande du Nord, ainsi que de la République d'Irlande et d'Islande. La Section et ses membres ont joué un rôle particulièrement actif dans la vie de la Fédération en 2014.

Nos activités en 2014

Santé & Aires protégées

EIA a contribué activement au Groupe de travail sur la Santé et les aires protégées d'EUROPARC. Grâce au « Scottish Natural Heritage », elle a pu coordonner l'élaboration d'un ensemble d'études de cas à travers l'Europe (par exemple en Angleterre, en Écosse et au pays de Galles), publiées au cours de l'été. Un séminaire en ligne a eu lieu en décembre (avec la participation de la direction), à l'attention de tous les collègues de la Fédération et avec des intervenants d'Écosse, de France et de Finlande, afin d'examiner les partenariats que les aires protégées mettent en place avec d'autres pour mettre en évidence les bienfaits de la nature sur la santé et le bien-être.

En décembre toujours, en collaboration avec nos collègues de la Section Pays nordiques et baltes, nous avons organisé un séminaire à Haapsalu, en Estonie, intitulé « Intégrer la nature au bien-être humain », qui a réuni des professionnels de la région de la Baltique et du Royaume-Uni. À la suite de ce séminaire, nous avons publié un rapport résumant les discussions qui eurent lieu et leurs résultats.

Les aires protégées côtières et la planification de l'espace maritime

Nous avons poursuivi notre objectif d'échange d'information entre les paysages côtiers protégés sur le sujet de la planification de l'espace maritime à travers un séminaire en ligne, dès janvier 2014. Un rapport intitulé « Planification de l'espace maritime & paysages côtiers protégés » a ensuite été rédigé pour la « Marine Management Organisation ». Il a été mis à la disposition des membres.

Communication & diffusion de l'information

EIA a continué à publier ses bulletins d'actualités en ligne, fournissant des informations sur le réseau d'aires protégées combinées du Royaume-



EUROPARC
Atlantic Isles



*Le parc national des North York Moors (UK)
Photo :
Association des Directions des parc nationaux (UK)*

Uni et d'Europe. Elle a également cherché à intensifier son programme de séminaires en ligne. En plus de ceux déjà mentionnés, un séminaire en ligne sur le programme européen LIFE 2014-2020 eut lieu. Celui-ci a permis d'avoir un aperçu de ses objectifs, de prendre connaissance de la procédure de candidature et d'examiner une étude de cas sur les Landes dans le cadre du futur projet de LIFE au sein du parc national du Peak District.

Étude de stratégie de la Fédération

Nourrissant le processus de consultation lancé par la Fédération, EIA a organisé un atelier en mars, à Manchester, ouvert à tous les membres de son réseau, sur l'élaboration de notre future stratégie.

L'année à venir

Programme de formation des aires protégées

EIA a commencé à élaborer un programme de formation des aires protégées qui rassemblera toutes les facettes du travail qu'elle effectue pour les mettre à la disposition de ses organisations membres. La première partie du programme sera mise en application en 2015. Elle permettra d'instaurer au Royaume-Uni les prémices de la nouvelle stratégie de la Fédération à l'échelle européenne.

Durabilité

EIA va devoir affronter un nouveau défi majeur en 2015, en l'occurrence la recherche de nouveaux financements pour assurer la suite des événements, c'est-à-dire le développement de la Section et des services qu'elle fournit à ses membres.

Stratégie

Nous allons continuer à nous appuyer sur la valeur ajoutée apportée par le réseau pan-européen si dynamique de la Fédération et nous attendons avec impatience de pouvoir contribuer à la nouvelle stratégie de la Fédération main dans la main avec la Direction, les membres et bien sûr nos homologues des autres Sections d'EUROPARC.

Pour plus d'informations : www.europarc-ai.org

Contact : Richard Blackman

richard.blackman@europarc-ai.org

Participants au camp Junior ranger de 2014 dans le parc national des monts des Géants (CZ)
Photo : EUROPARC



EUROPARC République Tchèque

La Section tchèque de la Fédération EUROPARC a continué à travailler suivant le même fil directeur, avec la même équipe, s'engageant sur le long terme. Les principaux gestionnaires des grandes aires protégées (à l'échelle du pays) se sont impliqués sans compter dans les activités de la Section. Cela nous a permis d'atteindre nos objectifs, à la fois grâce à cette coopération nationale mutuelle ainsi qu'à la coordination des activités internationales.

Nos activités en 2014

Camp international Junior ranger

Sous la bannière « Suivre la nature à travers les frontières », le parc national des monts des Géants a accueilli et co-organisé le Camp international Junior ranger, en juillet. Il s'est avéré être le plus grand camp de la sorte qui ait jamais eu lieu, avec des participants venant de 16 parcs répartis sur 13 pays.

Séminaire sur les espèces exogènes envahissantes

Sous la houlette de la Section tchèque, le parc national de la Suisse tchèque a organisé un séminaire de deux jours axé sur la gestion des espèces exogènes envahissantes dans les aires protégées. Ce problème est d'une importance capitale, non seulement en raison de son impact croissant sur la biodiversité en Europe, mais également vis-à-vis de la nouvelle réglementation sur les espèces exogènes décidée par l'Union européenne. C'est une occasion en or d'éliminer ces espèces plus efficacement au sein de l'Union

européenne. 80 représentants se sont présentés au séminaire, venant de toutes parts : des institutions universitaires, des organismes parmi les plus importants dans le domaine de la conservation de la nature, et de régions aussi diverses que la Bavière, la Saxe ou la Pologne.

Traduction de la méthodologie d'évaluation des parcs nationaux allemands

En accord avec le ministère de l'Environnement, la Section a organisé une traduction de la méthodologie d'évaluation des parcs nationaux allemands, afin de s'en inspirer pour d'éventuelles évaluations similaires à l'intérieur du pays. Nous espérons commencer à transposer cette méthodologie dès 2015.

Succès et défis

Le sort de la Section tchèque dans un milieu changeant

La Section de République Tchèque a été fondée en 2000. Depuis, nous nous efforçons de contribuer de manière significative à la conservation de la



*Début de printemps sur les monts des Géants (CZ)
Photo : Jakub Kašpar, EUROPARC République tchèque*

nature en République tchèque, ainsi que dans les pays voisins. Le temps qui passe nous a montré que, malgré notre succès en tant que seule plateforme technique rassemblant les gestionnaires d'aires protégées très développées que ce soit en matière d'espace ou d'organisation, nous avons besoin de nous rapprocher encore plus de la Fédération et de collaborer encore plus étroitement avec elle. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de créer une nouvelle Section.

L'année à venir

Au programme, donc, la création d'une nouvelle Section d'EUROPARC, dédiée à l'Europe centrale et l'Europe de l'Est.

Suite à la nouvelle stratégie de la Fédération EUROPARC mise en place pour la période 2015-2021, nous avons contacté nos collègues d'Autriche, de Hongrie, de Pologne, de Slovaquie et de Roumanie avec l'idée d'établir une nouvelle Section couvrant toute notre région. Nous sommes convaincus que notre coopération mutuelle nous aidera à atteindre plus facilement les objectifs de la Fédération EUROPARC. Nous nous sommes déjà mis d'accord lors de la

réunion préparatoire (ayant eu lieu en septembre 2014 dans le parc national de Podyjí, CZ) pour lancer la nouvelle Section en mars 2015 à l'occasion d'une première rencontre dans le parc national de Šumava (CZ).

Pour plus d'informations : www.europarc.cz

Contact : Michael Hošek
mhosek@krnap.cz



EUROPARC
ČESKÁ REPUBLIKA



*Handrij Härtel, vice-président de la Section tchèque, au séminaire sur les espèces exogènes envahissantes dans le parc national de la Suisse tchèque (CZ)
Photo : Jakub Kašpar, EUROPARC République tchèque*

Promouvoir le
tourisme durable
sur la plage dans
le parc naturel
régional Dune
costiere (IT)
Photo :
Parc régional
Dune costiere (IT)



Federparchi — EUROPARC Italie

Nos activités en 2014

En 2014, la Section a porté son attention sur :

- le lobbying et les relations avec les institutions nationales ou locales ;
- les études, les projets et les services aux adhérents ;
- l'éducation, la formation et les activités de sensibilisation ;
- la coopération internationale.

Les activités principales se sont déroulées en vertu de l'accord-cadre avec le ministère de l'Environnement, à propos de la gestion de Natura 2000, la biodiversité et les Listes Rouges de l'UICN, ainsi que la promotion de la Charte européenne du tourisme durable (CETD).

Federparchi a également réussi à s'impliquer dans le processus de la Liste Verte de l'UICN (aux niveaux national, international et européen), notamment en dirigeant le groupe de référence italien en coordination avec les groupes de référence français et espagnol, sans oublier le bureau de l'UICN-Med.

Au niveau national, Federparchi, comme à son habitude, a offert une assistance technique et des services aux membres, tel que son aide à la candidature pour la CETD. Elle a aussi signé, promu ou mis en place des accords avec

l'association des municipalités locales (l'ANCI), certaines entreprises privées, des instituts de crédit (ICCREA), des associations et des ONG (la FIAB, pour promouvoir le vélo dans les parcs).

L'investissement à l'international de Federparchi a aussi été très intense ; notamment grâce à sa participation lors de plusieurs événements internationaux, tels que le WPC à Sydney ou à la conférence de la CDB en Corée ; mais aussi à travers la mise en œuvre de projets internationaux avec les pays méditerranéens, par exemple MEET, concernant le tourisme durable – un projet basé sur la méthodologie de la CETD et le projet FishMPABlue, pour une pêche durable dans les aires marines protégées.

Succès et défis

Notre collaboration avec le ministère de l'Environnement continue de produire beaucoup de bons résultats dans plusieurs domaines, parmi lesquels des études ou des recherches sur la biodiversité. Cette année Federparchi a publié la Liste Rouge italienne de l'UICN, comprenant les coraux, les libellules, les coléoptères saproxyliques et la flore italienne. Elle a ensuite traduit et diffusé des documents touchant aux espèces marines exogènes en Méditerranée. Nous travaillons toujours sur la définition d'un « Baromètre national de vie » à l'aide de la méthodologie de l'UICN.



*Federparchi en train de donner une formation sur le tourisme durable dans les aires protégées aux partenaires tunisiens du projet MEET, selon la méthodologie de la CETD
Photo : Federparchi*

La Charte européenne du tourisme durable reste une priorité pour la Section italienne. Le réseau de la Charte italienne comprend désormais 25 aires, et 35 aires protégées reçoivent l'appui technique de Federparchi, tout en étant financées par le ministère de l'Environnement. En 2014, Federparchi a organisé plusieurs formations ou événements à propos de la partie II de la Charte, ainsi qu'une réunion du réseau national de la Charte, avec à l'ordre du jour : les échanges de bonnes pratiques, les relations entre les entreprises locales et les parcs, le suivi et l'évaluation, le marketing, le tourisme et Natura 2000.

La méthodologie de la Liste Verte de l'UICN a été définie et adaptée au niveau européen grâce à la contribution majeure du groupe de référence dirigé par Federparchi, qui a su aiguiller certains parcs dans le processus de création d'une Liste Verte. L'un d'entre eux, le parc national du Grand Paradis, est d'ailleurs l'une des 23 premières aires protégées à être inscrites sur une Liste Verte, depuis le Congrès mondial des parcs à Sydney.

Nos relations avec nos partenaires méditerranéens est de plus en plus forte et Federparchi aide certains d'entre eux à évaluer leurs chances de

pouvoir accéder à une adhésion à EUROPARC ou à une certification par la Charte.

L'année à venir

En 2015 Federparchi va poursuivre et approfondir sa collaboration avec le ministère de l'Environnement, avec l'UICN et avec ses partenaires méditerranéens, abordant les mêmes thèmes et les mêmes sujets. Nous aurons aussi comme priorité de renforcer et d'élargir notre coopération déjà si fructueuse avec les autres Sections nationales d'EUROPARC.

Pour plus d'informations :

<http://www.parks.it/federparchi/>

Contact : Francesco Carlucci

Segreteria.federparchi@parks.it

Federparchi



*Atelier de formation du MEET pour le développement de l'éco-tourisme à Rome et dans la réserve naturelle du Monte Rufeno (IT)
Photo : Federparchi*



*Le parc régional
de la Campine et
de la Vallée de la
Meuse (BE)
Photo :
Erwin Christis*



EUROPARC Pays-Bas

Nos activités en 2014

La Section compte actuellement 20 membres. Elle s'est réunie deux fois en 2014.

La première rencontre (en mars, à Anvers, Belgique) a été consacrée à augmenter le nombre de membres à la Section. Raison pour laquelle nous avons invité les représentants de paysages nationaux des Pays-Bas et de paysages plus régionaux tels que ceux de Flandre. Ignace Schops, membre du Conseil, épaulé de représentants des autres Sections, ont présenté le travail de la Fédération EUROPARC aux membres potentiels, pour enchaîner sur une introduction aux nouveaux programmes de l'UE. Nous avons également discuté d'autres sources de financement potentielles pour les aires protégées, comme par exemple, le système de financement par les visiteurs.

Nous avons ensuite consacré l'après-midi à parler des statuts de la Section et du réseau EUROPARC, afin d'en tirer les conclusions suivantes.

La Fédération EUROPARC est un réseau fort de ses membres. La Fédération est unique en Europe, où les membres et les partenaires collaborent de concert, cherchant n'importe quelle occasion de s'attaquer au problème de

perte de la biodiversité, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des aires protégées européennes.

La Fédération EUROPARC est aussi le plus grand réseau existant en Europe. Préserver ce statut est primordial si nous voulons rester l'organisme clé représentant du patrimoine naturel, où que l'on regarde en Europe.

La Fédération EUROPARC doit prendre la tête des discussions et prendre ses responsabilités au niveau européen le plus élevé. C'est donc avec plaisir que vous verrez un débat sur l'avenir de la Fédération avoir lieu.

EUROPARC Pays-Bas a apprécié l'initiative de référendum parmi ses membres. Notre Section a de bon gré donné son opinion ainsi que ses idées sur la future stratégie, avec pour conclusion que les membres des Pays-Bas soutiennent la croissance du nombre d'adhérents et l'amélioration de l'efficacité de la gestion au sein de la Fédération.

Une deuxième réunion de la Section s'est déroulée en septembre, à Bruxelles (BE), combinée à la réunion finale du projet Interreg IVB WECAN. L'implication des communautés est la priorité du projet WECAN. C'est ainsi que des



*Moulin à eau
dans la réserve
naturelle
Tüschbroich
(DE)
Photo:
Parc naturel
Meuse-Swalm-
Nette (DE/NL)*

partenaires venant de France, du Pays de Galles et de Belgique se sont réunis pour examiner sous toutes les coutures les initiatives, les actions et les projets à l'essai concernant les avantages économiques du patrimoine naturel ; réfléchir aux moyens de transmettre ces informations aux décideurs et au grand public ; collecter de l'argent sous forme de sponsors, de parrainage ou de système de financement par les visiteurs ; et

explorer les moyens d'inciter les gens à agir de manière responsable. Ils en ont conclu qu'une région peut tout à fait faire fructifier son patrimoine naturel économiquement parlant.

Succès et défis

Bien que créé seulement en cette année 2014, EUROPARC Pays-Bas peut déjà se targuer de premiers succès. Les activités organisées par la Section ont été appréciées par ses membres, par exemple le séminaire sur l'économie et les services écosystémiques organisé fin novembre à Amsterdam. Cependant, il reste que nos ressources, notre temps et notre budget sont limités et la Section fonctionne sur un budget très serré. Le défi central de 2015 sera de trouver de nouveaux membres pour la Section.

L'année à venir

La première réunion de la Section en 2015 est prévue pour le printemps, où nous conviendrons d'un plan de travail pour l'année.

*Contact : Hans Schiphorst
snp@steenwijkerland.nl*

VTT dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc (FR)
Photo : Parc naturel régional du Haut-Languedoc (FR)



EUROPARC France

L'année 2014 de la Section française d'EUROPARC a été marquée par l'expérimentation de la Commission mixte d'agrément du volet 3 de la CETD selon la méthodologie de la Section française validée en 2013.

Activités clés en 2014

Finalisation des travaux et expérimentation sur le volet 3 de la CETD

La mise en place d'une instance multi-acteurs ayant pour rôle d'examiner les candidatures de tours opérateurs et de rendre un avis sur la demande d'agrément "CETD" validée en réunion de Section a été expérimentée. La Commission mixte s'est réunie 2 fois, les 16 avril et 16 décembre.

Participation aux travaux du réseau EUROPARC sur la CETD

IPAMAC a participé à deux séances de travail: à Vilm en avril sur le rafraîchissement de l'outil CETD puis à Killarney fin septembre lors de la conférence annuelle en intervenant pour présenter le volet 3. Par ailleurs, des représentants des Sections italiennes et espagnoles ont participé au séminaire annuel des Parcs français fin novembre avec l'intervention Skype de Paolo CASTRO.

Dans le cadre du programme européen MEET « éco-tourisme dans les espaces protégés méditerranéens », PNF a organisé en juin un séminaire à l'occasion duquel a été présenté le bilan des actions menées par les parcs français méditerranéens au titre des volets 1, 2 et 3 de la CETD.

Participation au renouvellement de la stratégie d'EUROPARC

La Section française s'est impliquée fortement dans les travaux de renouvellement de la stratégie d'EUROPARC : enquête, réunion de Section avec invitation des Parcs wallons. Ce travail s'est concrétisé par l'émission d'un avis, et l'envoi d'un courrier à la direction et au Conseil d'EUROPARC soulignant les priorités de la Section française: CETD, lobbying.

Succès et défis

Animation des Sections nationales

Olaf HOLM, Directeur du PNR de la Montagne de Reims, a été élu **Représentant des Sections au CA et animateur de l'inter-sections pour l'année 2015** lors de la Conférence de Killarney.



EUROPARC
SECTION FRANÇAISE



*Randonneurs dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc (FR)
Photo : Parc naturel régional du Haut-Languedoc (FR)*

Label CETD

En 2014, 3 parcs naturels régionaux français (Montagne de Reims, Loire Anjou Touraine, Morvan) ont reçu le diplôme de la Charte Européenne du Tourisme Durable ce qui porte à 29 le nombre d'espaces protégés français signataires de la Charte.

1ers tours opérateurs agréés sur le volet 3 de la CETD en Commission mixte

7 tours opérateurs agréés en avril (Languedoc Nature, Chamina Voyages, Sud Randos, Rando Passion, Plaisirs et Maisons de Provence, Nature Occitane et Grand Angle) et 5 agréés en décembre (Place Voyages, Sud France, Escapeo, Cévennes Evasion, Destination merveilles).

L'année à venir

Participation à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'EUROPARC

La Section française s'impliquera sur ses priorités : CETD, lobbying, rôle et place des Sections...

Plus d'information : www.europarc-fr.org

Contact: *Katy Monier*

kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr



*Ski de fond dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc (FR)
Photo : Parc naturel régional du Haut-Languedoc (FR)*

Bénévoles de
Lebenshilfe
Altmark-West (une
organisation pour
les handicapés
mentaux),
s'occupant des
castors dans le parc
naturel Drömling
(DE)
Photo :
Anett Roisch



EUROPARC Allemagne

L'association sans but lucratif EUROPARC Allemagne (c'est-à-dire la Section allemande d'EUROPARC), est l'organisation des parcs nationaux, des parcs naturels et des réserves de biosphère (en résumé, tous les « Paysages naturels nationaux ») en Allemagne. La palette des membres d'EUROPARC Allemagne est très variée : il y a plus de 40 aires protégées, des organisations en lien avec la nature et les questions environnementales (par exemple BUND, NABU ou le WWF), ainsi que des fondations et des associations amies. Douze employés travaillent actuellement au siège d'EUROPARC Allemagne. Nous intervenons en faveur des Paysages naturels nationaux sur l'ensemble des Länder allemands avec des outils tels que la mise en réseau et l'échange d'information, le développement des compétences du personnel, la collaboration avec des formateurs en politique ou en économie, l'organisation d'événements et le travail de relations publiques.

Nos activités en 2014

Simplification du jargon entourant la nature

Nous devrions faire attention au niveau de langue utilisé et au vocabulaire choisi pour communiquer avec les handicapés mentaux. Les textes devraient le cas échéant être transposés dans un langage de tous les jours, avec des phrases courtes, un contexte clair, des faits compréhensibles, expliqués sans emprunts à d'autres langues. Les brochures « Étangs et Lacs », « Ruisseau, Fossé, Rivière » et « La mer et ses côtes » proposent des

savoirs sur la conservation de la nature, mais dans un langage facile. Elles ont été créées dans le cadre du projet « L'engagement sans failles des handicapés mentaux lorsqu'il s'agit de découvrir et protéger les habitats des milieux aquatiques ». Le projet a reçu le prix d'avancement du Prix allemand de conservation de la nature 2013, fondée par Jack Wolfskin et soutenu par l'Agence fédérale pour la conservation de la nature (Bundesamt für Naturschutz). Le projet fait partie prenante du programme « S'ouvrir à la diversité sans œillères », concerné par le développement d'offres de tarifs accessibles à tous au sein des parcs nationaux, des parcs naturels et des réserves de biosphère en Allemagne. Un programme soutenu par Aktion Mensch.





Brochures en langue simplifiée
Photo : EUOPARC Allemagne

Succès et défis

« La nature sur le marché »

« La nature sur le marché » est une plate-forme Internet où les idées de projets ayant trait à l'environnement ou à la protection du climat dans les Paysages naturels nationaux en Allemagne ont l'occasion de trouver des financements. En 2014, nous avons réussi à mettre en œuvre 20 projets (dans 12 Paysages naturels nationaux), tels que des ateliers pour les Junior rangers plus âgés, et

certains chanceux ont pu planter d'anciennes variétés de fruits lors d'une de nos activités. EUOPARC Allemagne coordonne tous ces projets environnementaux, se porte garant pour chacun d'eux et surveille leur évolution.

L'année à venir

EUOPARC Allemagne va poursuivre son objectif en 2015, c'est-à-dire améliorer considérablement la participation civique au sein des Paysages naturels nationaux et à travers l'adhésion à la Fédération EUOPARC. La base des services que nous apporterons aux membres de la Fédération EUOPARC tournera autour de sujets tels que la jeunesse et l'éducation, la participation civique, le tourisme, la coopération économique et l'expertise professionnelle.

Pour plus d'informations :

www.euoparc-deutschland.de

www.ungehindert-engagiert.de

www.euoparc-deutschland.de/marktplatz-natur/

Contact : Dr Elke Baranek

elke.baranek@euoparc-deutschland.de



Participants au séminaire « Santé et Aires protégées » à Haapsalu (EE)
Photo : Nele Sõber

EUROPARC Pays nordiques et baltes

Nos activités en 2014

Le Conseil de l'environnement estonien a hébergé pour la dernière année en 2014 le secrétariat de la Section Pays nordiques et baltes. La Section a organisé trois séminaires au cours de l'année.

- Le séminaire « Le patrimoine culturel des aires protégées » dans le parc national de Lahemaa (EE). Ce séminaire s'est penché sur le patrimoine culturel et la protection des paysages, discutant des études de cas disponibles. Les domaines de recherche de ces dernières étaient, par exemple, l'évaluation du patrimoine culturel des aires protégées, ou bien la façon dont la nature et le paysage sont valorisés à travers les traditions des communautés locales, ou encore la façon dont les aires protégées devraient être perçues comme un espace vivant, plutôt qu'un musée.
- Le séminaire « De la diversité biologique dans les prairies boisées » sur l'île de Muhu (EE), consacré à la biodiversité dans les prairies boisées, l'influence de la PAC sur la protection des prairies boisées et le projet LIFE sur la restauration des prairies boisées dans le parc régional de Salantai.
- Le séminaire « Santé et Aires protégées » à Haapsalu (EE), où nous avons discuté des perspectives mondiales et européennes par rapport à différents aspects de la santé et de la nature. Par exemple, le développement du

service Nature & Santé écossais ou la façon dont les activités d'extérieurs associées à une politique municipale vis-à-vis de la santé plutôt « verte » peuvent améliorer la qualité de vie des citoyens.

Succès et défis

Le programme commun pour le développement durable : deux membres de la Section, le Parks & Wildlife Finland de Metsähallitus et le parc national de Kemerri, font partie du programme Nordplus Adult (développement durable dans les aires protégées). La relation qu'ils ont créée est fructueuse, ainsi que leur collaboration avec les communautés locales vivant en leur sein ou aux alentours proches.

La signature d'un accord de coopération entre le Conseil de l'environnement estonien et l'Agence pour la conservation de la nature de Lettonie : le cadre officiel en soutient les projets déjà réalisés et constitue une base future pour un travail de coopération transfrontalière plus active.

La série de timbres sur les parcs nationaux : elle dépeint les caractéristiques naturelles spécifiques à la Finlande (c'est-à-dire ses collines, ses forêts, ses marais, ses lacs et ses aires marines) à travers les saisons.



Séminaire « Le patrimoine culturel des aires protégées » dans le parc national de Lahemaa (EE)
Photo : Nele Sõber

Le projet « Évaluation des écosystèmes et de leur apport dans la conservation et la gestion de la biodiversité » : il permet d'incorporer l'évaluation des services écosystémiques dans les documents de planification stratégique des municipalités locales de Lettonie. Le projet se concentre principalement sur les zones côtières lettonnes mais il a suscité beaucoup d'intérêt de la part de nombreux membres de la Section Pays nordiques et baltes.

Le projet « Gestion d'un réseau d'aires protégées national et mise en pratique de la conservation de la nature » : celui-ci présente le système d'administration et de gestion des aires protégées estoniennes et apporte plus de précisions à l'Agence pour les aires protégées géorgiennes (APA) vis-à-vis de certains sujets spécifiques. Des employés de l'APA ont visité le parc national de Lahemaa (EE) pour en savoir plus sur les rouages soutenant les aires protégées estoniennes.

Le séminaire sur les parcs transfrontaliers dans le parc national de Paanajärvi (RU) : rassemblement de participants venant de cinq pays différents. Certaines discussions animées sur la coopération transfrontalière au cours du séminaire et le bon esprit qui y régna nous ont prouvé que la coopération entre les aires protégées européennes est essentielle au succès de notre lutte pour la conservation de la biodiversité, et d'autant plus

nécessaire que nous vivons une période de situation politique tendue.

La rénovation et la création de nouveaux centres d'information et de nouvelles attractions dans la réserve naturelle du lac d'Hornborga (SE), en Laponie (SE) et dans le parc national d'Oulanka (FI) ont aussi eu lieu en 2014.

L'année à venir

En 2015-2017, la direction et le secrétariat de la Section Pays nordiques et baltes seront hébergés par le parc national Žemaitija (LV). Durant cette période, le Président de la Section sera Giedrius Norvaišas et le coordinateur Paulius Mika.

Pour plus d'informations :
<http://www.europarc-nb.org/home/>

Contact : Giedrius Norvaišas
giedrius.norvaisas@zemaitijosnp.lt
Paulius Mika
paulius.mika@zemaitijosnp.lt



Célébrations à l'occasion du Prix N2000 en Espagne, avec Stefan Leiner, Chef de l'unité nature à la DG Environnement et la Directrice générale d'EUROPARC, Carol Ritchie
Photo : Javier Puertas



EUROPARC Espagne

La Section espagnole a été fondée en 1993. Elle est parrainée par FUNGOBE (Fundacion Fernando González Bernaldez pour les espaces naturels). Elle compte actuellement 23 membres, qui sont tous des administrations publiques représentant toutes les aires protégées espagnoles. La mise en œuvre du Programme Stratégique pour les aires protégées 2020 a commencé en 2014.

Nos activités en 2014

En 2014, de nombreuses activités de notre Programme stratégique actuel pour les aires protégées en 2020 ont eu lieu et en voici quelques-unes.

Le prix Natura 2000 en faveur des réseaux et des collaborations transfrontalières. EUROPARC Espagne, associée au gouvernement de Castille-La Manche, a reçu le prix Natura 2000 grâce à son appel à appliquer le plan de gestion des normes de qualité sur les sites Natura 2000. Le 23 juillet 2014, EUROPARC Espagne et Castille-La Manche ont organisé ensemble un événement festif à l'attention des acteurs locaux, des autorités locales, des représentants de la Commission et de la presse pour célébrer cette victoire.

La Charte européenne du tourisme durable poursuit sa percée en Espagne, comptant actuellement 38 aires protégées et plus de 400 entreprises de tourisme participants à partie II de la Charte. Le premier Prix de la durabilité environnementale des

entreprises touristiques a été donné dans le cadre de la dernière cérémonie de remise des prix de la Charte 2014, à Bruxelles. L'entreprise gagnante, un gîte rural dans le parc national de Cabañeros, s'appelle « El refugio de cristal ».

Par ailleurs, le nombre d'aires protégées portant le label « Q Standard for public use » est désormais de 24.

Nous avons lancé un géoportail sur les ressources culturelles des aires protégées naturelles. Il rassemble une collection de près de 40 différentes sortes de typologies, concernant le patrimoine culturel matériel et immatériel.





Participants à la conférence annuelle d'ESPARC 2014
Photo : Javier Puertas

La conférence annuelle de la Section (ESPARC 2014) s'est organisée avec l'Agence des parcs nationaux. Plus de 150 gestionnaires ont participé à la conférence, montrant indubitablement leur grande expérience des aires protégées espagnoles à travers environ 30 présentations orales et des posters.

Durant la Journée Européenne des Parcs de 2014, près de 600 personnes se sont déplacées jusqu'au plus grand parc périurbain de la ville de Madrid, « la Casa de Campo », pour avoir la chance d'apprécier les activités de la journée, s'intitulant cette année « Des parcs pour la nature. Des parcs pour notre bien-être. Des parcs pour la paix. » EUROPARC Espagne a collaboré avec la ville de Madrid, au travers de ses départements Environnement et Santé, pour organiser les activités.

Elle a également collaboré avec l'association espagnole des Photographes de nature dans l'organisation du troisième concours photo d'EUROPARC Espagne.

35 étudiants (venant de pays latino-américains tout autant que de diverses régions espagnoles) ont réussi leur master Aires naturelles protégées, qui a déjà 14 ans.

Nous avons enfin publié un rapport « Les avantages sociaux et environnementaux des réserves marines » (résultat d'un projet soutenu

par la Fondation Biodiversité à travers le Fond européen pour la pêche et les affaires maritimes), associé à divers matériaux éducatifs, comme une brochure et une affiche.

Succès et défis

Nous avons publié l'« Annuaire 2013 de l'état des lieux des aires protégées en Espagne » à la fin de l'année. Il expose l'état actuel des presque 2000 aires protégées espagnoles avec leur évolution, leurs défis et leurs atouts.

En 2014, plusieurs organismes publics et privés ont soutenu les activités de la Section, tels que le ministère de l'Environnement, le ministère de la Culture, la fondation Biodiversité, la fondation EUROPARC, le Fonds européen pour la pêche et les affaires maritimes et le Fonds social européen.

L'année à venir

La tâche principale de la Section en 2015 sera de faire la promotion de la mise en œuvre du « Programme Stratégique pour les aires protégées 2020 : la société et les parcs », en cherchant des partenaires sérieux pour atteindre cet objectif. Le nouveau Conseil va s'atteler à cette tâche, avec à sa tête le Président Carles Castell, réélu pour deux ans encore.

Plus d'informations : www.redeuroparc.org

Contact : Marta Múgica de la Guerra
marta.mugica@redeuro

Nos membres

Les membres d'EUROPARC en 2014

Nous avons passé 2014 à écouter les voix de notre passé tout en parlant de notre avenir. En début d'année, les membres d'EUROPARC ont exprimé leur point de vue concernant l'orientation future, les priorités et la gouvernance de la Fédération EUROPARC grâce à une enquête. Cela s'est fait par l'intermédiaire d'un sondage en ligne (disponible dans cinq langues), ou en assistant à des réunions locales. Ces réunions ont par ailleurs donné l'occasion à nos membres de se réunir à une échelle locale et de discuter de la façon dont EUROPARC pourrait fonctionner avec ses membres. Nous sommes également fiers de plusieurs de nos membres dispersés en Europe qui ont effectué un travail hors pair ces dernières années.

Travailler ensemble offre une multitude de possibilités de mise en réseau, de développement des collaborations et de prise de contact avec des professionnels partageant notre vision. Fin 2014, il y avait près de 370 espaces protégés (venant de 36 pays différents) qui partageaient assez nos idées en matière de coopération internationale (dans le but de promouvoir la conservation du patrimoine naturel et culturel européen) pour adhérer à la Fédération EUROPARC. Si l'on considère tous les membres du réseau EUROPARC, on observe qu'ils sont responsables de la gestion de plusieurs centaines d'aires protégées aux quatre coins du continent, y compris une partie non négligeable des sites Natura 2000 européens.

Même si nous ne pouvons ignorer que les difficultés financières persistent chez la plupart de nos membres, nous sommes contents de voir que le taux d'adhésion reste stable. Nous avons même eu le plaisir d'accueillir 10 nouveaux membres en 2014, répartis sur 9 pays (Belgique, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal et Suisse). Malheureusement, 11 de nos membres ont résilié leur adhésion, et nous avons en plus dû en radier 13 parce qu'ils ne s'étaient pas acquittés de leurs frais d'adhésion depuis deux ans.

La participation des membres aux activités d'EUROPARC a été excellente tout au long de l'année. À peu près 300 participants sont venus à la Conférence annuelle à Killarney. Lors de la cérémonie de remise des prix de la Charte,

à Bruxelles, 16 aires protégées ont appris qu'elles avaient réussi avec succès leur évaluation par la Charte en 2014. Il y a donc désormais un total de 131 parcs certifiés par la Charte, se trouvant dans 16 pays distincts. Nous sommes heureux que la plupart de nos aires protégées aient été reconnues par la Charte, et que 5 ans après, elles se portent à nouveau candidates pour une réévaluation. Cela signifie qu'elles reconnaissent l'importance de ce programme.

Parmi les autres événements qui ont eu lieu l'année dernière, nous pouvons citer : d'un côté, le Congrès mondial sur les parcs de l'UICN où des membres d'EUROPARC de France, d'Allemagne, de Finlande, d'Écosse, de République tchèque, de Pologne, de Roumanie, d'Autriche et du Royaume-Uni étaient présents, apportant avec eux la réussite du congrès ; de l'autre, le Camp international des Juniors rangers dans les monts de géants, qui, sous la devise « Suivre la nature à travers les frontières », a battu tous les records de participation des aires protégées (16 au total, venant de 13 pays) ; sans compter les nombreuses réunions concernant les groupes de travail et les Sections. Les membres n'ont pas été en reste, puisqu'ils ont également été actifs dans un certain nombre de projets transnationaux et ont contribué régulièrement à des publications d'EUROPARC.

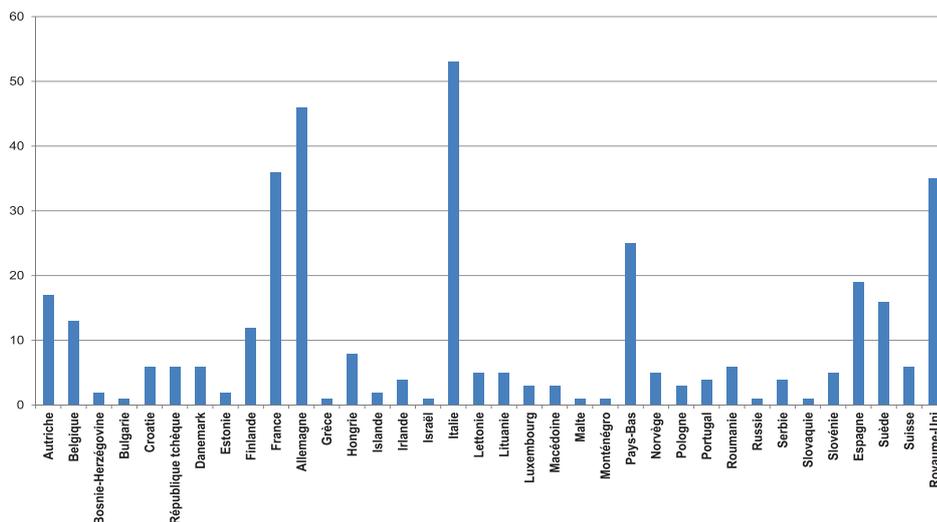
Pour plus d'informations : <http://www.europarc.org/network/members/>

Contact : *Brigida Napolitano*
b.napolitano@europarc.org



Membres lors de la Conférence d'EUROPARC de 2014, à Killarney (IE)
Photo : Don MacMonagle

Nombre de membres EUROPARC par pays



Les membres d'EUROPARC classés par catégories

- Groupe A : pays et organisations gouvernementales nationales
- Groupe B : provinces, régions, Länder, comunidades, etc.
- Groupe C : parcs nationaux, parcs naturels, aires protégées
- Groupe D : autres organismes officiels, associations, instituts, sociétés
- Groupe E : Organisations Non Gouvernementales (nationales ou internationales)
- Groupe F : associations de soutien
- Groupe H : membres d'honneur
- Groupe I : bienfaiteurs



Rapport financier

Résumé du Bilan de la Fédération EUROPARC

	2014	2013
ACTIFS		
Crédits		
Total crédits fixe	4 199,40	5 862,40
Capital d'apport dans des entreprises affiliées (EUROPARC Consulting)	118 000,00	118 000,00
Total des actifs	216 838,56	228 071,76
Total des actifs	339 037,96	351 934,16
PASSIFS		
Profit Reserve	280 303,71	289 169,10
Débts		
Provisions	19 932,00	17 409,00
Dettes à court terme	38 802,25	45 356,06
Total des ressources et des débits	339 037,96	351 934,16



EUROPARC
F E D E R A T I O N

REVENUS ET DÉPENSES

	2014	2013
Revenus		
Cotisations des membres	272 052,00	281 139,50
Financements	Financements de la CE	105 504,00
	Financements pour projets	31 400,00
Autres revenus	121 698,48	53 680,70
Total des revenus	563 234,75	471 724,20
Dépenses Simplifiées		
Total des coûts du personnel	282 491,90	284 798,81
Total des coûts de bureau	24 593,78	26 872,74
Total déplacements et subsistance	93 480,35	76 386,95
Total autres coûts	24 464,71	19 187,76
Total dépenses générales	34 752,38	23 435,26
Total des frais de projets	10 347,74	16 339,40
Total Assistance extérieure et rétributions professionnelles	101 969,28	29 488,85
Coûts totaux	572 100,14	476 509,77
Résultat	-8 865,39	-4 785,57

Nous contacter*

Le Conseil

Président :

Thomas Hansson
thomas.hansson@lansstyrelsen.se

Membres du Conseil :

Rolands Auzins
rolands.auzins@dap.gov.lv

Marian Jager-Wöltgens
majjager@hetnet.nl

Ignace Schops
Ignace@rlkm.be

Trésorier :

Paulo Castro
pvcastro.natura@gmail.com

Dominique Lévêque
dominique.leveque@ccgvm.com

Gabor Szilagyi
gabor@hnp.hu

Eric Baird
ericgbaird@gmail.com

Audit interne :

David Cameron
davidcameron@cairngorms.co.uk

Giampiero Sammuri
presidente.federparchi@parks.it

Représentant des Sections :

Kaja Lotman
Kaja.Lotman@keskkonnaamet.ee

La Direction d'EUROPARC

Siège d'EUROPARC :

Waffnergasse 6
93047 Regensburg
Allemagne
Tel : 0049 941 59935980

Bureau à Bruxelles :

Boulevard L. Schmidt 64
1040 Bruxelles
Belgique
Tel : 0032 487 213 544

Directrice :

Carol Ritchie
c.ritchie@europarc.org

Chargé de mission :

Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org

Chef de projet :

Petra Schultheiss
p.schultheiss@europarc.org

Chargée de communication :

Dea Mijakovac
d.mijakovac@europarc.org

Administrateur exécutif :

Meldra Langenfelde
m.langenfelde@europarc.org

Stagiaire :

Iulia-Alina Baidac
ia.baidac@europarc.org

Chargée de services aux Membres :

Brigida Napolitano
b.napolitano@europarc.org

Gestionnaire financier :

Heike Blankenstein
h.blankenstein@europarc.org

Adjointe Administrative :

Katrin Varnhagen
administration@europarc.org

Les Sections d'EUROPARC

EUROPARC Îles de l'Atlantique :

Richard Blackman
richard.blackman@europarc-ai.org
www.europarc-ai.org

EUROPARC République Tchèque :

Michael Hošek
mhosek@krnap.cz
www.europarc.cz

EUROPARC France :

Katy Monier
kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr
www.europarc-fr.org

EUROPARC Allemagne :

Dr Elke Baranek
elke.baranek@europarc-deutschland.de
www.europarc-deutschland.de

Federparchi — EUROPARC Italie :

Francesco Carlucci
segretaria.federparchi@parks.it
www.europarc.it

EUROPARC Pays-Bas :

Hans Schiphorst
Hans.Schiphorst@steenwijkerland.nl

EUROPARC Pays nordiques et baltes :

Kaja Lotman
Kaja.Lotman@keskkonnaamet.ee
www.europarc-nb.org

EUROPARC Espagne :

Marta Múgica de la Guerra
martamugica@redeuroparc.org
www.redeuroparc.org

EUROPARC Consulting

Wilf Fenten
wilf.fenten@europarc-consulting.org
www.europarc-consulting.org

Restez connectés via Facebook et Twitter @EUROPARC
www.europarc.org



* Nous attirons votre attention sur le fait que ces contacts datent de 2014. Les mises à jour sont faites sur www.europarc.org

Se Réunir Rester Unis Travaillier Ensemble

Mentions légales :

Droits d'auteur/Rédaction : Fédération EUROPARC 2015

Édité par : Direction de la Fédération EUROPARC

Traductions : ALPS-LaRete (En-De), Alexandra Geese, alexandra.geese@gmail.com;
Julie Cotsaftis (En-Fr), lullinette@gmail.com

Conception graphique : Václav Hraba, atelier-hraba@volny.cz

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette édition du rapport annuel.

Financé par l'Union européenne.



La publication de ce rapport annuel a été financée dans le cadre du programme de financement LIFE + (programme de subventions de fonctionnement pour les ONG environnementales européennes) de la Commission européenne (directions générales de l'environnement et de l'action pour le climat). Le contenu de cette publication ne représente pas l'opinion officielle de l'Union européenne. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans cette publication incombe entièrement aux auteurs.

EUROPARC

www.europarc.org